



COOPÉRER ALIMENTER LA TERRE ET NOURRIR LE MONDE





TABLE DES MATIÈRES

2	Faits saillants
4	Message du président
10	Rapport de gestion
19	Division viandes
27	Division agricole
31	Division détail
35	Secteur Énergies
38	Bilan coopératif
39	Bilan développement durable
42	Rapport de la direction
43	Rapport des auditeurs indépendants
44	Bilan consolidé
45	État des résultats consolidé
45	État de la réserve consolidé
46	État des flux de trésorerie consolidé
47	Notes afférentes aux états financiers consolidés
63	Rétrospective financière
64	Coopératives affiliées et membres auxiliaires

COOPÉRER ALIMENTER LA TERRE
ET NOURRIR LE MONDE





Mission

Enracinée dans le milieu agricole et misant sur sa force collective, La Coop fédérée contribue à nourrir le monde.

Ambition

Forte d'un modèle coopératif rentable et agile, La Coop fédérée sera reconnue comme un chef de file des secteurs agricoles et agroalimentaires canadiens et du secteur de la vente au détail dans l'est du Canada.

Valeurs

Honnêteté

Chacun agit dans un souci constant de transparence, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans ses relations avec les coopératives membres et les autres parties prenantes. Chacun se montre capable d'admettre ses erreurs, donne le crédit à qui il revient et cherche à éviter tout conflit d'intérêts.

Équité

Chacun, comme chaque groupe de travail, traite ses partenaires de manière juste et équitable. Nous croyons que chacun mérite de trouver sa place au sein du grand réseau La Coop, d'y être reconnu et de s'y développer.

Responsabilité

Chacun assume pleinement sa fonction au sein de La Coop fédérée, notamment en veillant à la saine gestion du patrimoine collectif des membres, en s'assurant de bien remplir ses engagements individuels, mutuels et collectifs et de répondre de ses actes ainsi qu'en souscrivant aux objectifs du développement durable.

Solidarité

Animés par un désir d'entraide, nous nous conseillons mutuellement dans la réalisation des objectifs et des projets communs. Nous travaillons ensemble dans une approche ouverte et cohérente et nous nous rallions aux décisions visant le bien commun de l'entreprise.



FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Produits



Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent



Actif total



[en milliers de dollars]	2016	2015
Produits	6 335 219 \$	5 991 969 \$
Excédent d'exploitation	255 823	55 966
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	275 438	95 702
Ristournes	55 000	35 000
Excédent net	159 708	44 489
Débiteurs et stocks	1 096 458	1 074 397
Actif à court terme	1 163 395	1 140 143
Fonds de roulement	415 280	(6 346)
Immobilisations corporelles au coût	1 528 640	1 478 267
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	750 551	690 653
Actif total	2 450 589	2 298 308
Dette à long terme et obligations découlant des contrats de location-acquisition incluant la portion exigible à moins d'un an	572 007	671 222
Actions privilégiées et avoir de la Société	961 809	761 635
Nombre d'employés	12 541	12 211



FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

PRODUITS

[en milliers de dollars]

2016	6 335 219 \$
2015	5 991 969 \$
2014	5 376 073 \$
2013	5 185 952 \$
2012	4 947 409 \$

EXCÉDENT AVANT RISTOURNES ET IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

[en milliers de dollars]

2016	275 438 \$
2015	95 702 \$
2014	73 806 \$
2013	23 727 \$
2012	96 585 \$

RISTOURNES

[en milliers de dollars]

2016	55 000 \$
2015	35 000 \$
2014	25 000 \$
2013	- \$
2012	32 216 \$

FONDS DE ROULEMENT

[en milliers de dollars]

2016	415 280 \$
2015	(6 346) \$
2014	274 029 \$
2013	206 559 \$
2012	212 606 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES ET AVOIR DE LA SOCIÉTÉ

[en milliers de dollars]

2016	961 809 \$
2015	761 635 \$
2014	702 473 \$
2013	594 107 \$
2012	590 372 \$

« L'année 2016 aura été marquée
par nos efforts pour préparer
La Coop fédérée et le réseau
des coopératives affiliées à la
prochaine phase de croissance. »



Ghislain Gervais
Président et membre du comité exécutif



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Ghislain Gervais
Président et membre
du comité exécutif



Luc Forget, ASC
1^{er} vice-président et membre
du comité exécutif



Muriel Dubois
2^e vice-présidente et membre du
comité exécutif



Mathieu Couture
Membre du comité exécutif
et du comité d'audit



Benoit Massicotte
Membre du comité exécutif
et du comité d'audit



Normand Marcil
Président du comité d'audit



Richard Ferland



Cathy Fraser
Membre du comité d'audit



François Drainville



Jean-François Pelletier



Adrien Pitre



Marc-André Roy



Patrick Soucy
Membre du comité d'audit



Réjean Vermette



Robert Dutton
Administrateur invité
et membre du comité d'audit



COOPÉRER ALIMENTER LA TERRE ET NOURRIR LE MONDE

L'exercice financier 2015-2016 de La Coop fédérée a connu des résultats jusqu'ici inégalés. Cet exercice passera à la postérité comme étant une année charnière dans la préparation de La Coop fédérée et du réseau des coopératives affiliées à la prochaine période de croissance.

À l'aube de son 95^e anniversaire, les résultats financiers ont été plus que satisfaisants. Les ventes consolidées se sont élevées à 6,335 milliards de dollars et l'excédent avant ristournes et impôts a atteint 275,4 millions de dollars, un niveau sans précédent dans son histoire.

Cette bonne performance est principalement attribuable à nos activités de transformation et de commercialisation de porc qui profitent d'un taux de change favorable, mais surtout d'une forte demande sur les marchés d'exportation.

Il faut également souligner l'excellente performance de nos gestionnaires et les judicieuses décisions du conseil d'administration au cours des dernières années. Pour un président nouvellement en exercice, ces résultats sont non seulement stimulants, mais également rassurants. À cet égard, j'en profite pour souligner, à juste titre, le travail de mon prédécesseur à la présidence de La Coop fédérée, M. Denis Richard.

Les aléas de la vie démocratique nous ont empêchés de lui rendre un hommage hautement mérité l'an dernier.

La présidence de Denis Richard aura été déterminante dans l'évolution de La Coop fédérée et du réseau des coopératives agricoles. Son engagement, sa vision et son leadership ont fait en sorte que l'histoire retiendra non seulement que sa présidence aura été l'une des plus longues en exercice, mais également l'une des plus déterminantes au chapitre des orientations du réseau La Coop. Sachez que Denis Richard est toujours actif à titre de président de sa coopérative locale.

Je profite de cette tribune pour lui adresser, en mon nom personnel, au nom du conseil d'administration de La Coop fédérée et de l'ensemble des

sociétaires du réseau La Coop, nos plus sincères remerciements pour toutes ces années consacrées à l'essor de notre mouvement.

Un regard rétrospectif

L'année 2015 a été marquée par l'intégration, la consolidation et l'optimisation. L'année 2016, elle, aura été marquée par nos efforts pour préparer La Coop fédérée et le réseau des coopératives affiliées à la prochaine phase de croissance.

Plusieurs s'interrogent sur la pertinence de poursuivre cette croissance, surtout à l'extérieur du Québec, et s'inquiètent des bénéfices qui en découlent pour nos membres. C'est pourtant par la croissance de nos activités et l'amélioration continue des avantages tangibles pour nos membres que nous pouvons assumer pleinement notre raison d'être. Peu savent que La Coop fédérée, par l'entremise de ses filiales, génère maintenant la majorité de ses revenus en dehors du réseau La Coop, et même du Québec.

De plus, nous assistons depuis quelques années à une vague de concentration sans précédent des grandes entreprises du secteur agroalimentaire, tant en amont qu'en aval de la ferme. Cette tendance nous force à nous repositionner.

La récente acquisition de Monsanto par Bayer en est l'exemple le plus frappant. Au Canada, Agrium et PotashCorp constituent maintenant un quasi-monopole qui contrôle plus de 60 % du marché nord-américain de la potasse. Dans le même sens, la fusion de Dow et de Dupont et l'acquisition de Syngenta par ChemChina font que le secteur des approvisionnements en semences et produits de protection des cultures est maintenant dans une situation de quasi-monopole.

Sans vouloir rattraper ces géants financiers, il est important que La Coop fédérée se positionne à l'échelle nationale et internationale afin que le modèle d'affaires coopératif, contrôlé par et pour les producteurs agricoles, demeure une option crédible et pertinente.



À l'aube de son 95^e anniversaire, les résultats financiers de La Coop fédérée ont été plus que satisfaisants.

C'est sur quoi nous avons travaillé cette année, à la suite de différents exercices de réflexion stratégique menés tant à La Coop fédérée que dans le réseau La Coop.

Ainsi, en mai dernier, La Coop fédérée a procédé à une vaste réorganisation administrative visant à donner plus de souplesse à ses principales activités, tout en diminuant de façon notable les coûts du siège social.

La Coop fédérée est maintenant constituée de trois divisions relativement autonomes, chapeautées par une société mère, gardienne des valeurs et de la cohérence de l'organisation. Elle s'est donc dotée d'une structure allégée, plus adéquate pour répondre à sa croissance future et s'adapter à la réorganisation en cours du réseau des coopératives affiliées.

J'y ai fait mention précédemment, mais je tiens à répéter que la vague de consolidation des entreprises du secteur de l'agrofourniture, la numérisation de l'économie et les modifications au cadre réglementaire de notre secteur entraînent une diminution de la marge de manœuvre dans nos fermes. Cette conséquence se traduit par un resserrement des marges de nos coopératives.

Le portrait financier, dressé par nos services-conseils aux coopératives au cours des dernières années, est à cet égard éloquent et explique clairement le caractère inéluctable de la consolidation des coopératives. Dans le cadre de la planification stratégique du réseau La Coop, un mandat a été donné au conseil d'administration de La Coop fédérée d'amorcer une réflexion sur le modèle d'affaires du réseau, afin de donner un sens à cette consolidation.

Pour ce faire, le conseil d'administration s'est fait accompagner de consultants externes et d'un comité ad hoc, qui est composé de présidents et de directeurs généraux de coopératives, et a présenté, à sa réunion semestrielle, ce que l'on appelle maintenant la Vision 2020.

Le projet de Vision 2020 comprend deux composantes indissociables, soit une consolidation orchestrée et volontaire des coopératives, assortie d'un partenariat avec La Coop fédérée pour accéder à une commercialisation selon le modèle *one-step*. Cette vision, basée sur des partenariats, s'inscrit d'ailleurs parfaitement dans le modèle d'affaires développé par La Coop fédérée au fil des ans, tant pour ses activités d'agrofourniture que pour celles de transformation des viandes.

La Vision 2020 aborde, selon nous, les défis d'optimisation de coûts et d'agilité que doit relever le réseau au Québec. Le nouveau modèle d'affaires, engendré par la Vision 2020, sera un catalyseur de développement du réseau au Québec. Il sera appuyé par une stratégie numérique innovante, la spécialisation agricole, la proximité régionale et l'allongement de la chaîne de valeur.

Nous savons tous qu'une organisation qui ne croît pas est vouée à l'échec. Avec la concentration de nos concurrents et l'envergure de nos parts de marchés au Québec, nous devons impérativement sortir de nos marchés géographiques traditionnels et croître hors Québec.

La Coop fédérée s'est dotée, au cours des derniers exercices financiers, d'un plan quinquennal ambitieux de développement. Ce plan est axé sur notre cœur de métier, soit le développement de nos activités agricoles et agroalimentaires à l'échelle canadienne, et l'allongement de nos chaînes de valeur.

C'est dans la mise en œuvre de ce plan que La Coop fédérée s'est départie, en cours d'exercice, de son Secteur Énergies Sonic au profit d'un nouveau partenariat créé avec l'entreprise Groupe Filgo inc. La combinaison des forces des deux entreprises spécialisées dans la distribution de produits d'énergie et l'importance de leur implication en région sont des actifs sur lesquels Énergies Songo inc., la nouvelle entité, pourra compter pour soutenir sa croissance.



La coopération avec des acteurs privés et coopératifs est au cœur du modèle d'affaires de La Coop fédérée.

Cette nouvelle entité sera dans une position plus favorable pour faire face aux enjeux de taille du secteur. Pensons, par exemple, aux difficultés croissantes liées à la distribution de produits d'énergies, qui résultent notamment de la diminution des volumes, de l'augmentation des coûts de gestion environnementale et des coûts d'exploitation.

Toujours dans l'application de notre plan de développement, La Coop fédérée a acquis, en cours d'exercice, la majorité des actifs d'agrofourniture de Coop Atlantique. La Coop fédérée s'assure ainsi de poursuivre la tradition de coopération agricole dans les provinces de l'Atlantique et consolide la présence de sa Division agricole, d'un océan à l'autre.

Des acquisitions stratégiques dans le Secteur des productions végétales ont également été effectuées en cours d'exercice dans les provinces de l'Ouest. Elles visent à poursuivre notre développement et à saisir les occasions qui se présentent dans cet important marché agricole après l'acquisition de Viterra par Agrium.

Notre Division viandes (Olymel s.e.c.) n'est pas en reste au chapitre des partenariats. Elle a en effet concrétisé, en cours d'exercice, son partenariat annoncé l'an dernier avec l'abattoir ATRAHAN Transformation inc. Elle a également annoncé, au cours de l'exercice 2015-2016, un partenariat de même nature avec le Groupe Robitaille qui s'est, quant à lui, matérialisé avant la fin de l'année civile. Des partenariats se sont également conclus, avec plusieurs coopératives du réseau, pour un partage des risques liés à l'augmentation de leur production. Ces coopératives sont les principaux partenaires du projet des Fermes boréales, dont l'inauguration de la première des cinq maternités a eu lieu au cours du dernier exercice. Ces projets, innovateurs à plusieurs égards, représentent pour

Olymel une contribution importante à la stabilité et à la qualité de ses approvisionnements pour les années à venir.

Ce ne sont là que quelques-uns des faits saillants relatifs à nos activités survenus l'an dernier, mais ils illustrent fort bien l'importance des partenariats dans le modèle d'affaires de La Coop fédérée.

Un regard vers l'avant

Le passé étant garant de l'avenir, La Coop fédérée entend poursuivre son déploiement à l'échelle canadienne dans les secteurs de l'agrofourniture et de la transformation des viandes. Elle vise aussi à développer davantage son secteur de ventes au détail dans l'est du Canada. D'autres partenariats sont à prévoir, mais pour l'instant La Coop fédérée n'envisage pas d'étendre, de façon importante, ses activités à l'extérieur du pays.

Cette option devra cependant être envisagée éventuellement, que ce soit pour profiter des occasions de marché dans les pays à forte croissance économique, ou pour sécuriser nos approvisionnements quant à une concurrence quasi monopolistique. Une récente étude commandée par La Coop fédérée et un de nos partenaires français, le groupe InVivo, dévoilée dans le cadre du Sommet international des coopératives, a mis en lumière l'intérêt des partenariats internationaux dans le développement des coopératives.

Les coopératives agricoles ne sont pas isolées du reste du monde. Elles évoluent dans un contexte économique changeant, caractérisé par un accroissement de la demande mondiale, la financiarisation de l'agriculture, la volatilité des prix et des attentes sociétales axées sur nos modes de production, principalement concernant les enjeux environnementaux.



Pour faire face à cette nouvelle donne, les coopératives doivent relever de nouveaux défis tout au long de la chaîne de valeur; trouver de nouvelles manières de produire et de transformer tout en sécurisant la production et en préservant les ressources naturelles; en assurant la collecte, le transport et le stockage de la production et en adaptant l'offre aux nouvelles attentes des consommateurs.

Pour relever ces défis, plusieurs coopératives ont mis en place différentes stratégies, dont l'internationalisation de leurs activités. À l'international, ces coopératives cherchent de nouveaux relais de croissance visant notamment à apporter davantage de valeur à leurs membres. Pour ce faire, plusieurs d'entre elles privilégient le développement de partenariats, car ils leur permettent d'atténuer les risques et imposent moins de contraintes sur leur structure de capital. Les partenariats apparaissent ainsi comme une option plus abordable, et s'inscrivent dans la logique de coopération au cœur de notre culture et de nos valeurs.

On le voit, la coopération avec des acteurs privés et coopératifs est au cœur du modèle d'affaires de La Coop fédérée. C'est ce modèle qui a permis son important développement au cours des dernières années. C'est également ce modèle qui est au cœur de la Vision 2020.

Les coopératives du réseau La Coop ne pourront faire l'impasse sur l'excellence opérationnelle pour améliorer leur compétitivité, gagner en flexibilité et réactivité, assurer une croissance rentable et durable et attirer des partenaires commerciaux, industriels ou financiers. Je suis convaincu que, pour elles comme pour nous, la solution passe par un partenariat structurel plus affirmé entre coopératives et avec La Coop fédérée.

Pour conclure, je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement, leur assiduité, leur dynamisme et la confiance qu'ils m'ont accordée en me nommant président.

Je remercie également MM. Gaétan Desroches, Réjean Nadeau, Sébastien Léveillé et Pascal Houle et leurs équipes respectives qui ont su générer des résultats appréciables. J'attribue une mention spéciale à M. Réjean Nadeau et à l'équipe d'Olymel qui ont pris un virage majeur, et consolidé cette organisation depuis quelques années.

J'aimerais enfin vous remercier, vous, les dirigeants de nos coopératives affiliées, pour votre engagement, votre ouverture d'esprit et votre solidarité. Nous sommes parfaitement conscients que la situation économique vous bouscule, mais votre détermination à adapter le modèle coopératif aux besoins de vos membres, ainsi que votre soutien et votre solidarité nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Le président,

Ghislain Gervais



« En 2016, nous avons poursuivi la transformation organisationnelle de La Coop fédérée liée à notre mission et notre ambition. Nous concentrons nos efforts de gestion sur notre cœur de métier historique, l'agricole, l'agroalimentaire et les régions. »

Gaétan Desroches, agr., MBA
Chef de la direction



COMITÉ DE DIRECTION



Gaétan Desroches, agr., MBA
Chef de la direction



Paul Noiseux
Chef des finances



Jean-François Harel, ASC
Secrétaire général, développement durable, affaires coopératives



Sébastien Léveillé
Vice-président exécutif agricole



Pascal Houle
Vice-président exécutif et chef de la direction Groupe BMR



Ben Marc Diendéré
Vice-président principal, communications, affaires publiques et image de marque



Josée Létourneau
Vice-présidente principale, affaires juridiques



François Dupont
Vice-président principal, développement stratégique et services-conseils



Isabelle Leclerc
Vice-présidente principale, ressources humaines



Daniel Roy
Vice-président principal, systèmes et technologies



RAPPORT DE GESTION

La Coop fédérée, pour l'exercice clos le 29 octobre 2016, a affiché des ventes de 6,335 milliards de dollars et un excédent exceptionnel, avant ristournes et impôts, de 275,4 millions de dollars. En 2015, les ventes se sont chiffrées à 5,992 milliards de dollars, alors que l'excédent avant ristournes et impôts s'est élevé à 95,7 millions de dollars.

La Division viandes (Olymel s.e.c.) a connu une croissance de son excédent, atteignant un seuil jusqu'ici inégalé. Cette performance historique s'explique principalement par le marché hautement favorable du porc frais Est et Ouest. Ce marché a bénéficié du double effet de la forte demande de la Chine et d'une forte hausse des prix sur le marché nord-américain. De plus, les entreprises acquises dans le secteur de l'abattage et de la transformation de porc, ainsi que dans la mise en marché de produits de porc transformés, ont contribué considérablement à cette croissance de l'excédent.

En ce qui concerne la Division agricole, l'excédent d'exercice a diminué comparativement à l'exercice antérieur. L'exercice 2015 incluait un gain important de disposition d'actif à la suite d'une disposition de placement et de quotas avicoles. N'eut été de cette vente d'actif, l'excédent de la Division agricole serait en progression.

Le Secteur des productions végétales a réalisé des performances ayant contribué à augmenter l'excédent consolidé comparativement à l'exercice antérieur. L'augmentation des volumes, les royautés sur les ventes et la croissance des filiales ontariennes ont aussi contribué à cette augmentation.

Les ventes externes de la Division agricole sont en augmentation de 181 millions de dollars et proviennent essentiellement de l'enregistrement des ventes dans le cadre de l'acquisition des actifs agricoles d'une coopérative de l'est du Canada ainsi que de la constatation des ventes de deux entreprises de distribution et de commercialisation d'intrants agricoles acquises, situées dans l'Ouest canadien.

De plus, les ventes du Secteur grains et approvisionnement meuneries ont connu une importante progression provenant d'une hausse considérable des volumes. La fève soya est responsable de la majeure partie de cette croissance majorée par l'augmentation des ventes de maïs.

La Division détail (Groupe BMR) a réalisé une contribution nette négative expliquée par la conjoncture économique difficile dans la vente au détail, et à la suite des résultats du test de dépréciation des activités, regroupant la distribution et la commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux. À la suite des fortes pressions subies par l'industrie du commerce de détail canadien et l'industrie de la construction résidentielle, au cours des dernières années, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition a été enregistrée.

Les ventes de cette division ont augmenté de 65,0 millions de dollars comparativement à l'année dernière. Cette augmentation s'explique entre autres par la constatation des ventes pour une période de douze mois, comparativement à une période de dix mois l'année dernière, compte tenu de l'acquisition du Groupe BMR au 1^{er} janvier 2015.

Les résultats du Secteur Énergies Sonic ont pour leur part contribué aux résultats pour les huit premiers mois de l'exercice, soit jusqu'au 30 juin 2016. Ainsi, le 1^{er} juillet 2016, La Coop fédérée et les coopératives du réseau actives dans le secteur des énergies ont conclu une convention de regroupement de leurs actifs et activités avec un partenaire œuvrant dans le même secteur d'activité, créant ainsi une entité ayant des opérations diversifiées partout au Québec.

VENTES



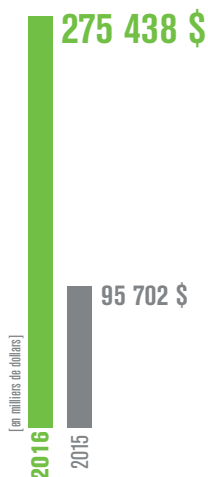
ÉVOLUTION DES VENTES

- DIVISION VIANDES
▲ 388,9 MILLIONS \$*
- DIVISION AGRICOLE
▲ 181 MILLIONS \$
- DIVISION DÉTAIL
▲ 65,0 MILLIONS \$

* Ventes à la valeur de consolidation



EXCÉDENT AVANT RISTOURNES ET IMPÔTS



Le coût des ventes et les frais de vente et d'administration ont atteint 6,053 milliards de dollars, contre 5,909 milliards de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la constatation des coûts des ventes reliées aux acquisitions d'entreprises et à l'augmentation des volumes de vente.

Les frais financiers se sont élevés à 26,6 millions de dollars pour l'exercice 2016, alors qu'ils ont totalisé 27,5 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. La baisse des frais financiers résulte de la diminution de la dette moyenne, combinée à la baisse des taux d'intérêt.

En tenant compte des résultats de chacun de nos secteurs d'activité, La Coop fédérée affiche un excédent d'exploitation consolidé de 255,8 millions de dollars, alors qu'en 2015, il atteignait 56,0 millions de dollars.

En ce qui concerne les autres contributions, mentionnons le poste «quote-part des résultats des partenariats», soit des sociétés dans lesquelles nous détenons un contrôle conjoint. Cette quote-part a totalisé 24,5 millions de dollars, comparativement à 37,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. La principale diminution est attribuable au changement du modèle d'affaires dans le Secteur Énergies Sonic.

Au poste «quote-part des résultats des entités sous influence notable», soit des sociétés dans lesquelles nous détenons moins de 50 % des participations, la perte s'est élevée à 4,7 millions de dollars, alors qu'en 2015, la quote-part de la perte était de 0,5 million de dollars. L'augmentation de la perte est attribuable à la comptabilisation de la quote-part des pertes d'une société dans laquelle La Coop fédérée détient une participation.

Le poste «résultats des autres placements», soit les revenus d'intérêts et de dividendes des autres placements, a totalisé 3,4 millions de dollars comparativement à 1,8 million de dollars pour l'exercice précédent.

Le poste «gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs» a affiché une perte de 3,6 millions de dollars en 2016, contrairement à un gain de 1,1 million de dollars en 2015. Le montant de la perte provient de la dépréciation d'actifs à long terme atténuée par un gain sur placement. En 2015, le gain réalisé découlait principalement de la cession de droits de production contrebalancée par la dépréciation d'actifs à long terme.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent s'est élevé à 275,4 millions de dollars, comparativement à 95,7 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 29 octobre 2016, compte tenu des ristournes déclarées de 55 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 60,7 millions de dollars, l'excédent net est de 159,7 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2015 a été de 44,5 millions de dollars. L'excédent attribuable aux membres et versé à la réserve générale de la Société est de 151,6 millions de dollars et l'excédent attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est de 8,1 millions de dollars.

Il faut également noter qu'à la lumière des résultats de l'exercice 2015-2016, le conseil d'administration a statué, le 13 janvier dernier, de verser un dividende de 10,8 millions de dollars aux détenteurs des actions de la filière porcine coopérative.

Services corporatifs

Les dépenses nettes des Services corporatifs, y compris les résultats de la filiale immobilière, ont totalisé 19,5 millions de dollars, comparativement à 22,4 millions de dollars pour l'exercice précédent.



Ressources humaines

Pour l'exercice terminé en octobre 2016, le nombre d'employés à La Coop fédérée, y compris ses filiales, était de 12 541, en regard de 12 211 l'an dernier. L'écart s'explique principalement par des acquisitions chez Olymel s.e.c. et à la Division agricole. Il est contrebalancé par une diminution des effectifs chez Groupe BMR, à la société mère, ainsi que le transfert des employés du Secteur Énergies Sonic dans Énergies Songo inc.

En 2015-2016, on retiendra le départ à la retraite du vice-président principal, ressources humaines, M. Mario Leclerc, et du vice-président principal, affaires juridiques, M^e Alain Garneau, ainsi que l'arrivée de nouveaux responsables en cours d'année.

Concernant les obligations légales liées au maintien de l'équité salariale et requises pour décembre 2015, elles ont été respectées à La Coop fédérée et dans ses divisions. Nous avons également accompagné plus de 45 coopératives dans leur démarche de maintien couvrant plus de 3500 employés.

La Fiducie des caisses de retraite du réseau a vu son actif passer le cap des 500 millions de dollars, répartis dans six fonds de placement, procurant ainsi l'avantage aux participants de bénéficier de diverses options afin de maximiser leurs revenus de retraite. La mise en commun des divers régimes de retraite du réseau a permis d'avoir des frais de gestion et d'administration des plus concurrentiels.

Les primes d'assurance collective du réseau La Coop représentaient un chiffre global de près de 79 millions de dollars. Le regroupement favorise une gestion plus efficace des contrats d'assurance en partenariat avec les employés, ce qui nous permet ainsi d'offrir divers régimes adaptés aux besoins des employés et de leur famille.

L'offre de formation de La Coop fédérée à ses clientèles se voit bonifiée par de nouvelles méthodes, telles que les webinaires, le coaching ou les conférences en ligne. À l'aide de ces méthodes agiles, près de 800 employés ont poursuivi leur développement professionnel.

Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée (« la Société ») affichait, au 29 octobre 2016, un actif total de 2,5 milliards de dollars, comparativement à 2,3 milliards de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est principalement attribuable aux acquisitions d'entreprises effectuées au cours de l'exercice.

Le fonds de roulement représente un solde débiteur de 415,3 millions de dollars, alors qu'il était créditeur de 6,3 millions de dollars à l'exercice précédent. La présentation de la facilité de crédit à titre de dette à long terme exigible à moins d'un an en 2015 explique cette variation. En ce qui concerne le ratio d'endettement consolidé de la Société, il se situait à 37:63 à la fin de l'exercice 2016, contre 47:53 à la fin de l'exercice précédent.

Les postes « Actions privilégiées », « Capital social », « Surplus d'apport » et « Réserve » totalisaient 961,8 millions de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 761,6 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent. Ces postes représentaient 39,2 % de l'actif total en 2016, contre 33,1 % à la fin de l'exercice précédent. En ce qui concerne la réserve et le surplus d'apport de la Société, au 29 octobre 2016, le montant s'établissait à 551,5 millions de dollars, soit 57,3 % des actions privilégiées et de l'avoir de la Société.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

2016



12 541

2015



12 211



Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée disposait, au 29 octobre 2016, des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. Le 4 février 2016 a eu lieu le renouvellement de la facilité de crédit ayant lieu dans le cadre du quatrième amendement de la syndication bancaire de La Coop fédérée afin de renégocier les termes et les conditions sous-jacents. L'entente auprès d'un syndicat d'institutions financières consiste en une facilité de crédit globale de 750 millions de dollars comparativement à une valeur de 625 millions de dollars auparavant. De plus, un montant supplémentaire de 100 millions de dollars a été accordé sous le vocable accordéon comparativement à un montant de 25 millions de dollars précédemment. La date d'échéance a été fixée en juin 2019. À la fin de l'exercice 2016, un montant totalisant 381,7 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2015, il totalisait 404,3 millions de dollars.

La Société a également d'autres emprunts et hypothèques à payer incluant une balance de prix d'achat à payer remboursable par versement annuel de 20 millions de dollars. De plus, la Société bénéficie de deux crédits à terme, dont le premier est d'un solde de 60 millions de dollars, à taux fixe et remboursable en trois versements annuels, débutant en juillet 2020 alors que le deuxième d'un solde de 25 millions de dollars, à taux fixe de 6,5 %, est remboursable en décembre 2019.

La facilité de crédit et le crédit à terme à taux fixe de 5 % sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures d'Olymel s.e.c. et de ses filiales. Les droits de production sur les quotas avicoles détenus par la Société sont aussi grevés par des hypothèques de premier rang pour la facilité de crédit.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, La Coop fédérée applique une gestion prudente de son fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés pour chacun de ses secteurs d'activité. Chaque trimestre de l'exercice 2016, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée, dans le cours normal de ses activités, à un certain nombre de risques qui pourraient avoir des répercussions sur sa performance ainsi qu'un impact sur sa rentabilité.

Risques liés à la concurrence et la compétitivité

Présente dans les secteurs d'activité du détail, de l'agricole et des viandes, La Coop fédérée évolue dans des marchés régionaux, nationaux et internationaux dynamiques et très concurrentiels. Les regroupements d'entreprises observés au cours des dernières années et l'arrivée de nouveaux joueurs ont accru la concurrence. Les tendances du marché et les goûts des consommateurs ont une incidence directe sur la performance financière de l'entreprise et sur ses parts de marché. La Coop fédérée doit donc rester à l'affût de l'évolution du marché et de la concurrence. L'amélioration de son agilité opérationnelle et l'optimisation des coûts sont ses meilleurs atouts face à ses différents concurrents.

Risques liés aux ressources humaines

Pour atteindre ses objectifs, La Coop fédérée doit attirer, former et retenir un grand nombre d'employés compétents. L'entreprise doit demeurer compétitive en ce qui concerne la rémunération et les avantages sociaux. La Coop fédérée offre des programmes de formation à tous les niveaux afin d'améliorer les connaissances et le savoir-faire des employés.

ACTIF TOTAL



2016

2,5 MILLIARDS \$

2015

2,3 MILLIARDS \$



Un plan de relève pour les postes clés ainsi que pour les postes de la haute direction est nécessaire afin d'assurer la continuité des opérations et la réussite de l'entreprise à long terme.

La Division viandes est composée d'un bon nombre d'employés syndiqués. Cette division négocie des conventions collectives dont les conditions, avec des durées intéressantes et des échéances variées, lui permettent d'être concurrentielle. La Société consacre les efforts nécessaires afin de maintenir de bonnes relations avec ses salariés et les syndicats.

Risques liés aux acquisitions et à la transformation

La Coop fédérée poursuit sa croissance grâce à des acquisitions et l'établissement de partenariats stratégiques qui lui permettent de soutenir son développement. La transformation du modèle d'affaires de La Coop fédérée et de son réseau lui permettra d'atteindre ses ambitions, de maintenir la pertinence du réseau et de mieux répondre aux besoins et attentes de ses membres. Il est donc important de consacrer le temps et les ressources humaines nécessaires pour intégrer avec succès ces acquisitions et partenariats afin de réaliser les synergies, les améliorations et les bénéfices prévus et atteindre les rendements attendus.

Risques liés à la concentration de fournisseurs

En raison d'une tendance au regroupement de certains fournisseurs observés au cours des dernières années, les sources d'approvisionnement sont plus restreintes. Il est important pour la Société d'établir des relations solides et durables avec ses fournisseurs pour assurer une stabilité des prix, un maintien de la qualité, des quantités et des délais d'approvisionnement.

Risques liés aux marchés

La volatilité des prix de matières premières, des stocks mondiaux, les conditions climatiques, la stabilité sociopolitique et économique sont des facteurs hors du contrôle de La Coop fédérée. Des politiques de gestion des risques financiers

ont été mises en place afin de réduire l'exposition au risque de pertes importantes et assurer une gestion efficace des risques financiers. La Société s'assure de faire une vigie des marchés et de maintenir un contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement.

La variation des taux de change des devises du Canada, des États-Unis et des autres pays pourrait avoir une influence sur la situation financière de la Société.

La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ces facteurs de risque.

Risques liés aux produits

La Coop fédérée est exposée aux risques de détérioration ou de contamination de ses produits dans les secteurs des viandes et de l'agriculture. La Société s'assure de respecter les exigences de l'État en appliquant, dans toutes ses usines, des contrôles rigoureux sur le plan de la salubrité des aliments destinés aux êtres humains ainsi qu'à celle des aliments des animaux destinés à la consommation humaine.

Risques liés à la santé et au bien-être des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque importants pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à un approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour La Coop fédérée. De plus, un animal ne doit pas être soumis à des abus ou à de mauvais traitements qui pourraient affecter sa santé. C'est pourquoi la Société a toujours considéré le bien-être animal comme une priorité.

Risques liés aux lois, règlements, normes et politiques

La Société est assujettie à un large éventail de lois, règlements et normes qui touchent notamment l'environnement, la santé et sécurité au travail, les normes du travail, la propriété intellectuelle,



la protection des renseignements personnels, la fiscalité et plusieurs autres sujets. Elle est également soumise au respect d'accords commerciaux internationaux dans lesquels s'inscrivent les activités de la Société. Les modifications aux lois, règlements, normes et politiques liés aux activités de la Société pourraient engendrer des coûts et avoir une incidence importante sur les résultats financiers de la Société.

Risque environnemental

La Coop fédérée met en place des moyens pour atténuer son empreinte environnementale et réduire le risque généré par ses activités, produits et services. Sa politique environnementale montre d'ailleurs les engagements qu'elle a pris envers les exigences réglementaires gouvernementales ainsi que les bonnes pratiques en vigueur dans les secteurs d'activité où elle est active. Par ses actions de protection de l'environnement et en adhérant aux principes du développement durable, La Coop fédérée fait preuve de responsabilité sociale à cet égard.

Afin de maintenir la conformité réglementaire et les bonnes pratiques environnementales, le Service de l'environnement a procédé, en collaboration avec le chef de la direction, à l'implantation d'un Système de gestion de l'environnement (SGE) inspiré d'ISO 14001 dans des installations de La Coop fédérée et de ses partenaires.

Risques liés aux technologies de l'information

La Coop fédérée utilise diverses applications dans chacun de ses secteurs. La Société et chacun de ses secteurs améliorent les systèmes d'exploitation, outils et méthodes afin d'en accroître l'efficacité et l'efficience. Ces améliorations doivent en priorité répondre aux besoins d'affaires actuels et futurs. Les principaux risques sont liés à la confidentialité, à l'intégrité des données et à l'interruption des services informatiques.

Conclusion

En 2016, notre coopérative a encore été performante. Nous relevons audacieusement le défi de notre pérennité dans des industries agricoles et agroalimentaires où la volatilité des prix, les changements réglementaires, la mondialisation et le virage numérique, particulièrement chez Groupe BMR, font valeur de loi.

Mais les résultats de cette année démontrent que nos choix et orientations stratégiques portent leurs fruits. Nous avons augmenté la performance globale de La Coop fédérée, son agilité et sa compétitivité au bénéfice de notre réseau, nos membres et clients, ainsi que nos partenaires d'affaires. Nous avons continué de porter le message d'un réseau La Coop plus prospère, un chef de file dont la force réside dans toutes les composantes de la chaîne alimentaire, ancré dans une riche tradition rurale.

En 2016, nous avons poursuivi la transformation organisationnelle de La Coop fédérée liée à notre mission et à notre ambition. Nous concentrons nos efforts de gestion sur notre cœur de métier historique, l'agricole, l'agroalimentaire et les régions.

Du changement structurel de La Coop fédérée en trois grandes divisions (viandes, agricole, et détail), à la révision de nos processus d'affaires en finances et dans le domaine des technologies de l'information, ce que nous avons entamé cette année, c'est :

- Exécuter les orientations stratégiques et notre positionnement;
- Terminer nos stratégies de financement et d'investissement pour augmenter notre capacité compétitive;
- Redéfinir nos activités à valeur ajoutée à travers les besoins des secteurs d'affaires, optimiser notre rôle corporatif pour plus d'agilité, travailler différemment à préciser nos processus et à réduire nos frais d'exploitation, optimiser les coûts de nos centres d'expertise à travers des synergies et la chasse aux actifs sous-utilisés;
- Développer le marché hors Québec, notamment le marché canadien avec des synergies et des occasions qui permettent de mieux utiliser nos installations et nos avantages concurrentiels vers des chaînes de valeurs plus longues.



En 2016, nous avons travaillé sur la mise en œuvre de la Vision 2020, veillé à l'optimisation des processus logistiques de Groupe BMR et sur sa capacité d'achat avec la participation à ILDC, repositionné notre Secteur Énergies Sonic, mis en œuvre le plan stratégique 2020 d'Olymel et revu notre portefeuille d'investissements. En 2016, nous ne pouvons passer sous silence les grands dossiers comme IFFCO, les Fermes Boréales, l'acquisition des actifs agricoles de Coop Atlantique et les partenariats d'Olymel avec ATRAHAN Transformation inc. et Groupe Robitaille.

On retiendra aussi de 2016 que notre organisation et ses employés ont remporté de nombreux prix qui ont permis d'augmenter le rayonnement de La Coop fédérée.

En 2017, il nous faudra :

- Continuer de se donner le goût de prospérer au Québec en amenant la stabilité et l'agilité avec la Vision 2020 pour nous permettre d'entamer la prochaine phase de croissance et de soutenir nos membres;
- Se transformer tout en gardant notre ADN et nos valeurs coopératives, en prenant les décisions les plus audacieuses s'appuyant sur ces avantages concurrentiels;
- Soutenir l'excellence et accueillir les nouvelles pratiques technologiques et numériques;
- Accompagner notre relève pour la développer;
- Confirmer notre rayonnement hors Québec en prenant les moyens pour allonger notre chaîne de valeur, capturer les synergies et se hisser au sommet;
- Et, enfin, entamer les célébrations de nos 100 ans d'existence.

En terminant, il convient de remercier très chaleureusement mes collègues du comité de direction, les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de nos divisions : viandes, agricole, et détail, ainsi que l'ensemble de nos employés au Québec et au Canada, pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte des résultats de cette année.

Je tiens aussi à remercier sincèrement le président, M. Ghislain Gervais, et tous les membres du conseil d'administration de La Coop fédérée, pour les conseils qu'ils m'ont prodigués et la confiance qu'ils m'ont manifestée tout au long de l'exercice.

Le chef de la direction,

Gaétan Desroches

DIVISION **VIANDES**



On nourrit le monde



ÉQUIPE DE DIRECTION OLYMEL



Réjean Nadeau
Président-directeur général



Paul Beauchamp
Premier vice-président



Carole Potvin
Vice-présidente, Finances



Louis Banville
Vice-président
Ressources humaines



Martin Rondeau
Vice-président
Opérations volaille



Éric Bienvenue
Vice-président principal
Opérations porc



Claude Bourgault
Vice-président
Produits non comestibles
et énergie



Réal Gauthier
Vice-président
Logistique et ingénierie



Sylvain Fournaise
Vice-président
Sécurité alimentaire
et services techniques



Richard Davies
Vice-président principal
Ventes et marketing



Steve Morin
Vice-président
Approvisionnement porc
Est du Canada



Yvan Brodeur
Vice-président
Approvisionnement
volaille



Don Brookbank
Vice-président
Approvisionnement
Ouest du Canada



« Olymel est reconnue aujourd'hui comme un chef de file dans son domaine et une entreprise qui se démarque non seulement au Canada, mais aussi sur les marchés internationaux. Le succès que connaît Olymel, 25 ans après sa fondation, est très certainement attribuable au dévouement et à la passion des gens qui y œuvrent. »



Robert Brunet
Vice-président
Production porcine Est du Canada



Casey Smit
Vice-président
Production porcine
Ouest du Canada



Maico Rodrigue
Vice-président
Opérations porc frais



Normand Vallière
Vice-président
Opérations porc transformé



Denis Trahan
Vice-président-directeur général
ATrahan



Yannick Gervais
Vice-président-directeur général
La Fernandière



Alain Héroux
Vice-président
Ventes, viandes transformées



Daniel Rivest
Vice-président
Ventes, viandes fraîches



Lise Gagnon
Vice-présidente, Marketing et
recherche et développement



Sylvain Beurivage
Vice-président
Services alimentaires



RAPPORT D'OLYMEL

Au cours de l'exercice 2015-2016, Olymel a obtenu les meilleurs résultats de son histoire. Les ventes se sont chiffrées à 3,160 milliards de dollars comparativement à 2,805 milliards de dollars en 2015, dépassant de 355 millions celles enregistrées l'an dernier. Cette augmentation résulte principalement de l'impact sur le chiffre d'affaires d'Olymel des acquisitions d'ATrahan Transformation inc. à Yamachiche et de La Fernandière à Trois-Rivières.

Ces excellents résultats sont aussi attribuables à une remontée historique de la marge viande dans le secteur du porc frais Est, une situation en fort contraste avec celle qui prévalait l'an dernier. Outre la croissance des ventes de produits à valeur ajoutée, ce redressement majeur de la marge viande s'explique par la réouverture du marché chinois pour toutes les usines du Québec, ainsi que par la forte amélioration de la marge viande aux États-Unis. Cette même conjoncture a également profité au secteur du porc frais Ouest. Cette performance d'Olymel n'aurait sans doute pas été possible sans les choix stratégiques des dernières années et sans la discipline que nous nous imposons dans notre gestion des opérations afin d'atteindre nos objectifs d'affaires.

Le secteur du porc transformé et celui du bacon ont connu des résultats positifs, mais moindres que ceux de l'an dernier, alors que les secteurs de la production porcine Est et Ouest enregistrent des résultats négatifs. Le secteur de la volaille présente des résultats positifs, mais légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier.

L'exercice 2016 a bénéficié d'un contexte dans lequel la reprise américaine s'est poursuivie et le taux de change du dollar canadien s'est maintenu, favorisant nos exportations. La campagne présidentielle américaine et le retour à un discours fortement protectionniste ont toutefois créé un climat d'incertitude pour le commerce international, particulièrement avec la sortie des États-Unis du Partenariat transpacifique et une renégociation éventuelle de l'ALENA. Nous restons optimistes, mais attentifs.

Production porcine

Dans le secteur de la production porcine Est, seule Sogeporc a enregistré un résultat positif en comparaison d'une perte au dernier exercice. La première des cinq Fermes Boréales, construite à Fugèreville au Témiscamingue, a commencé ses activités au printemps 2016 et affiche une perte attribuable notamment aux frais de démarrage. L'aménagement d'une deuxième maternité collective est en cours à Béarn et les travaux devraient être terminés en mars 2017. Une fois achevé, l'ensemble du projet représentera un cheptel de 11 800 truies et 360 000 porcelets sevrés annuellement.

Le secteur de la production porcine Ouest affiche des résultats négatifs comparativement à un léger bénéfice à l'exercice précédent. La diminution de la marge animale, liée à la baisse du prix de vente du porc et la hausse du prix des grains, figure parmi les principaux facteurs responsables de cette situation. L'acquisition de Pinnacle Farms Inc., une entreprise de production porcine du sud de l'Alberta, a été annoncée à la fin de l'exercice. Elle porte à 52 000 le nombre de truies dont dispose Olymel dans ses maternités de l'Ouest canadien. En 2016, l'ensemble des opérations d'Olysky ont permis d'approvisionner l'usine de Red Deer avec plus de 1,1 million de porcs.



25 ans de croissance ininterrompue

Porc frais

Après trois années consécutives de pertes, le secteur du porc frais Est présente un revirement complet et affiche des résultats exceptionnels. La hausse de la marge viande et un taux de change favorable de la devise canadienne sont les principaux facteurs expliquant ces résultats. La marge viande a pratiquement doublé en raison de la réouverture du marché chinois pour les produits de porc frais et de la forte hausse des prix nord-américains.

Tout comme le secteur du porc frais Est, le secteur du porc frais Ouest présente un résultat exceptionnel pour l'exercice 2016, après deux années de pertes. Ici encore, la hausse de la marge viande et un taux de change favorable constituent les principaux facteurs expliquant ces résultats positifs. On constate que la marge viande est plus élevée dans l'Ouest que dans l'Est en raison des coûts d'approvisionnement moindres et des volumes plus importants de produits à valeur ajoutée en provenance de l'usine de Red Deer.

Une réorganisation essentielle du secteur du porc frais Est

Nous avons entrepris, en 2016, la réorganisation des activités du secteur du porc frais Est, afin d'en optimiser les infrastructures, d'assurer une plus grande coordination des activités de production et de transformation et d'augmenter nos capacités dans les segments de produits à valeur ajoutée. Dans le cadre de cette réorganisation, nous avons annoncé la fin des opérations de désossage de fesses de porc à notre usine de Saint-Hyacinthe, d'ici septembre 2017. Cette décision, difficile mais nécessaire, entraînera la suppression de centaines d'emplois. Toutefois, l'entreprise a mis sur pied un Plan de relocalisation grâce auquel plus de 140 employés de cet établissement ont été relocalisés à ce jour dans d'autres usines d'Olymel. Les activités de désossage de fesses de porc se dérouleront désormais dans les usines d'abattage et de découpe de porcs, générant ainsi des gains d'efficacité et de rendement, ainsi que des économies substantielles.

En juin 2016, nous avons annoncé un investissement de 25 millions de dollars à l'usine de Saint-Esprit pour faire passer la capacité d'abattage hebdomadaire de 30 000 à 37 500 porcs et permettre la fabrication de produits à valeur ajoutée et le désossage de fesses de porcs. Ces nouvelles activités vont créer 200 emplois additionnels. En octobre dernier, 3 millions de dollars ont également été investis à l'usine de Vallée-Jonction, en Beauce, pour permettre l'ajout de nouvelles activités, créant ainsi 160 nouveaux emplois.

2016 est aussi l'année où d'importants partenariats stratégiques ont pris forme, notamment avec l'annonce d'un investissement majeur de 80 millions de dollars dans le cadre du partenariat d'affaires conclu avec Groupe Robitaille dans Lucyporc. Ce projet comprend le réaménagement complet de l'usine ATrahan de Yamachiche, division d'Olymel, pour en faire une usine parmi les plus modernes en Amérique du Nord. Sa vocation sera axée sur la fabrication de produits à valeur ajoutée et de produits de niche comme le porc Nagano, développé par Lucyporc pour le Japon. D'ici moins de trois ans, à la fin des travaux, les activités de Lucyporc seront fusionnées avec celles de l'usine entièrement réaménagée d'Olymel à Yamachiche. Près de 350 nouveaux emplois viendront s'ajouter aux effectifs d'Olymel et de Lucyporc, portant le nombre d'employés total de cette usine à près de 1200. Il s'agit d'un



projet phare dans la réorganisation du secteur du porc frais Est. Les réouvertures et les prolongations des conventions collectives en vigueur aux usines de Saint-Esprit et de Yamachiche permettront d'assurer le maintien d'une paix industrielle de longue durée, favorisant la réalisation de nos projets d'expansion.

Porc transformé et bacon

Pour l'exercice 2016, le secteur de la surtransformation du porc affiche un résultat positif, conforme aux attentes, mais en baisse sur celui de 2015 qui constituait une année record. Le secteur enregistre une baisse de la marge viande, attribuable à la hausse des prix des matières premières. Le 7 juin dernier, Olymel a annoncé l'acquisition de La Fernandière, une entreprise de Trois-Rivières spécialisée dans la fabrication de saucisses fraîches. Cette transaction a fait augmenter substantiellement les parts de marché d'Olymel dans cette catégorie de produits. Olymel a également investi pour réaménager cette usine afin d'y concentrer toute sa production de saucisses fraîches. Enfin, Olymel a investi 11 millions de dollars afin d'augmenter les capacités de son établissement de Saint-Henri-de-Lévis pour la production de jambons fumés.

Bien qu'inférieurs à ceux de l'année dernière, considérée comme une année exceptionnelle, les résultats de l'exercice 2016 dans le secteur du bacon sont positifs. Cette réduction du bénéfice s'explique par une provision comptabilisée pour la démolition de l'usine de bacon de Princeville touchée par un incendie majeur en 2012, et par une réduction de la marge viande découlant du coût des matières premières.

Volaille fraîche et transformée

Le secteur de la transformation primaire de la volaille affiche des résultats positifs, légèrement inférieurs à ceux de l'exercice 2015. Bien qu'en début d'exercice, la viande de poulet ait profité des prix élevés de la viande de bœuf, les prix de vente ont enregistré une baisse attribuable à un surplus de stocks sur le marché canadien. En avril dernier, 10 millions de dollars ont été investis dans l'usine d'abattage et de découpe de volailles de Saint-Damase, en Montérégie, afin de la doter d'une chambre de refroidissement à l'air. Cet ajout devrait améliorer les marges sur les ventes d'Olymel. Sunnymel a enregistré un bénéfice légèrement inférieur à celui du dernier exercice, alors que Volaille Giannone Inc. a contribué positivement, comme l'an dernier, aux résultats d'Olymel.

Le secteur du dindon affiche une très légère perte pour 2016 comparativement à un profit pour l'exercice précédent. Les volumes de vente ont diminué en raison de stocks canadiens très élevés pour le dindon, ce qui a également fait légèrement baisser les prix de vente. Notons que la consommation de dindon léger, de moins de 9 kg, a beaucoup diminué au cours de la dernière année, conséquence d'une nette réduction des mises en marché par les détaillants.

Au cours de l'exercice, le secteur de la volaille surtransformée a enregistré des résultats positifs, largement supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Cette performance est attribuable à une hausse du volume des ventes, à la conclusion de nouveaux contrats dans le secteur des chaînes de restauration, et à l'augmentation de la marge viande grâce à un portefeuille de clients favorable. Des investissements de l'ordre de 30 millions de dollars sont en cours de réalisation dans le secteur de la surtransformation pour répondre à la demande, notamment dans le segment des produits panés.



25 années en présage d'un bel avenir

L'exercice 2016 a coïncidé avec notre 25^e anniversaire. Tout au long de l'année, plusieurs évènements ont été organisés pour célébrer notre premier quart de siècle qui peut se résumer en 25 années de croissance ininterrompue, 25 années pendant lesquelles Olymel a pris des forces pour l'avenir. Cet anniversaire fut aussi l'occasion de souligner l'engagement de nos employés ainsi que la fidélité de nos clients et des consommateurs.

2016 a aussi été une année cruciale pour le déploiement du Plan stratégique 2020 d'Olymel, grâce auquel l'entreprise entend renforcer ses positions sur les marchés, poursuivre sa croissance et demeurer rentable et concurrentielle. 2016 est donc l'année où les mesures et les investissements qui soutiennent nos orientations stratégiques ont commencé à être mis en œuvre. Au cours des deux derniers exercices, Olymel a en effet annoncé pour plus de 330 millions de dollars d'investissements, principalement dans le secteur du porc, mais également dans celui de la volaille.

Olymel entreprend son deuxième quart de siècle avec confiance et optimisme. Nous allons continuer d'accorder la priorité à la sécurité alimentaire et à la qualité, à veiller à la santé et à la sécurité de nos employés, à nous assurer du respect de l'environnement et du bien-être animal pour répondre toujours mieux à ce que nos clients, les consommateurs et nos employés attendent d'une grande organisation comme la nôtre. Chaque jour, nous progressons dans tous ces domaines.

Nous allons renforcer et accélérer l'implantation d'une culture d'innovation et poursuivre le développement des compétences de nos ressources humaines. Nous avons révisé nos stratégies en matière de recrutement et de rétention de personnel et des campagnes audacieuses de recrutement et de référencement sont en cours pour répondre aux nouveaux besoins de main-d'œuvre générés par nos projets d'expansion et par notre croissance.

L'exercice 2016 a donc été une année exceptionnelle, non seulement en ce qui a trait aux résultats, mais également en matière de développement, de consolidation et de croissance. Je tiens à remercier mes collègues de la Régie interne et leurs équipes d'avoir investi tout leur talent pour que nos stratégies d'affaires soient un succès. Je remercie celles et ceux qui se sont joints à l'équipe d'Olymel à travers les acquisitions et les partenariats et qui viennent bâtir l'avenir avec nous. J'exprime toute ma reconnaissance à l'ensemble de nos employés sans lesquels nous n'aurions sans doute pu enregistrer les meilleurs résultats de notre histoire.

Je tiens enfin à exprimer ma gratitude à l'égard du président de La Coop fédérée, M. Ghislain Gervais, ainsi qu'à tous les membres du conseil d'administration pour leur appui constant et leurs précieux conseils.

Le président-directeur général d'Olymel s.e.c.

Réjean Nadeau



VENTES*



2016
3,160 MILLIARDS \$

2015
2,805 MILLIARDS \$

** Ventes à la valeur de consolidation proportionnelle*

EXPORTATION DE
+ du 1/3
 DE LA PRODUCTION
 DANS PLUS DE
60 PAYS

NOMBRE D'EMPLOYÉS

2016



10 677

2015



9 874

NOS MARQUES



DIVISION **AGRICOLE**



La Coop



**VOTRE PARTENAIRE
DE LA TERRE
AUX AFFAIRES**



COMITÉ DE DIRECTION AGRICOLE



Sébastien Léveillé, agr., MBA
Vice-président exécutif agricole



David Arseneau
Directeur général,
productions animales



Casper Kaastra
Directeur général,
productions végétales



Simon Baillargeon
Directeur général, grains
et approvisionnement meuneries



Alexandre St-Jacques Burke
Vice-président,
finances exploitation



Marie-Hélène Daigle
Vice-présidente,
ressources humaines



Ann Picard
Vice-présidente, marketing
et communications



Saad Chafki
Vice-président, technologies
et projets agricoles



« Au cœur de la mission et de l'ambition de La Coop fédérée, la Division agricole mise sur l'expertise de ses ressources et la proximité de ses détaillants pour devenir le partenaire privilégié des producteurs de demain à l'échelle canadienne. Nos ambitions sont de taille, mais en nous appuyant sur les synergies entre nos activités et sur la performance de nos réseaux, nous avons les atouts en mains pour y parvenir. »

Pour l'exercice 2015-2016, les ventes nettes de la Division agricole s'élevèrent à 1,945 milliard de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 1,764 milliard de dollars l'an passé. Cette augmentation de 181 millions de dollars provient principalement de l'acquisition des actifs agricoles de Coop Atlantique, dans les maritimes, ainsi que de la prise de contrôle dans Sharpe's Soil Services Ltd, situé en Saskatchewan. Le chiffre d'affaires au Québec est demeuré relativement stable dans un contexte de prix légèrement à la baisse.

La marge brute sur intrants a augmenté de 24,4 millions de dollars, passant de 153,4 millions de dollars à 177,8 millions de dollars. L'effet des acquisitions au Canada, combiné à l'excellente performance opérationnelle d'Agronomy Company of Canada et nos participations dans Agromart, sont les principales causes de cette forte augmentation.

L'excédent d'exploitation a augmenté de manière notable en raison principalement d'une excellente performance en Ontario, ainsi que de l'apport des nouvelles acquisitions. L'excédent d'exercice avant impôts est cependant en baisse, alors que la Division agricole n'a réalisé aucun gain sur disposition cette année. La hausse de l'ensemble des dépenses s'explique essentiellement par les nouvelles activités mentionnées précédemment.

L'exercice 2015-2016 est caractérisé par une phase de relative consolidation pour les productions animales, alors que l'industrie subit certaines pressions, notamment de l'incertitude par rapport aux nombreux accords de libre-échange qui menacent les secteurs laitier et avicole.

La marge brute d'exploitation est en baisse. Cette diminution se traduit par une allocation interne différente du processus d'approvisionnement, ainsi que les retombées de la finalité du projet Chrysalide.

La signature du Partenariat transpacifique (PTP), le prix du lait plus faible, le dossier du lait diafiltré et l'entrée en vigueur prochaine de l'Accord économique et commercial global (AECG) avec l'Union européenne ont préoccupé au plus haut point les producteurs laitiers voyant leurs revenus diminués. En réaction, certains ont quitté la production en début d'année et plusieurs ont ciblé la réduction des coûts notamment en alimentation. En plus, l'abondance et la bonne qualité des fourrages ainsi que l'augmentation en efficacité des troupeaux ont réduit les besoins en suppléments alimentaires.

Malgré la réduction du nombre de fermes qui s'est poursuivie et un moins grand nombre de journées additionnelles octroyées par les Producteurs de lait du Québec, les dons de quota négociables aux fermes laitières ont permis d'augmenter le volume de lait produit au Québec. En considérant la hausse du volume de quotas alimentés par le réseau La Coop, notre part de marché dans ce secteur est légèrement en hausse.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, il y aurait une baisse de près de 1 % des hectares ensemencés en 2016 par rapport à 2015, incluant une baisse de 1,5 % pour le maïs au Québec. Considérant les acquisitions réalisées en cours d'année, jumelées à des volumes industriels en hausse, et ce, malgré des prix des matières premières à la baisse de plus de 8 %, nos parts de marché au Canada sont en augmentation. Les opérations d'Agronomy Company of Canada et Agrico Canada s.e.c. ont généré un chiffre d'affaires combiné de 632,5 millions de dollars en 2016, comparativement à 619,1 millions de dollars pour l'exercice 2015. Cette hausse atteint 13,4 millions de dollars ou 2,2 % sur les ventes de l'exercice précédent, malgré une diminution du prix des intrants et fertilisants. Ces deux filiales ont très bien su répondre à la demande



accrue par des saisons de semis, printanière et automnale, idéales à la culture du maïs et du blé en Ontario.

Le Secteur grains et approvisionnement meuneries affiche des ventes nettes totales de 741,4 millions de dollars, en forte hausse de 137,3 millions de dollars par rapport à l'an dernier. L'excellente récolte de maïs et de fève soya de 2015 a entraîné une forte hausse des volumes commercialisés. Les volumes transigés par Grains Elite s.e.c. permettent de devenir le leader au Québec avec des parts de marché qui atteignent un sommet historique.

Je remercie très sincèrement les membres de mon comité de direction, autant ceux qui comptent plusieurs années de service à la Division agricole que ceux qui se sont joints en cours d'exercice. Les défis d'une organisation en changement sont grands et leur soutien est inestimable. Je souligne également la contribution de tous nos colla-

borateurs du réseau La Coop et de nos différents réseaux de distribution au Canada qui, par leurs connaissances et leurs conseils judicieux, contribuent à faire en sorte que nos membres et clients développent des entreprises prospères.

Le vice-président exécutif agricole,

Sébastien Léveillé

VENTES



2016
1,945 MILLIARD \$

2015
1,764 MILLIARD \$

NOMBRE D'EMPLOYÉS



743



518

NOS MARQUES



DIVISION **DÉTAIL**



GROUPE **BMR**

La force de la rénovation !^{MD}



COMITÉ DE DIRECTION GROUPE BMR



Pascal Houle, CPA, CMA
Chef de la direction



Martin Juneau
Vice-président, finances
et exploitation



Bruno Baldessari
Vice-président, achats et ventes
matériaux



Martin Ménard
Vice-président, quincaillerie
et importations



Sylvie Tardif
Vice-présidente,
opérations et logistique



Martin Lecomte
Vice-président détail



Marc Gauthier
Vice-président,
ressources humaines



Richard Gatien
Directeur principal informatique



Alain John Pinard
Directeur principal marketing



Pierre Nolet
Directeur principal,
développement des affaires



« Groupe BMR est maintenant le plus grand groupe de quincailleries de propriété québécoise avec ses quelque 325 magasins, dont 306 sont situés au Québec. La proximité que nos marchands ont avec les consommateurs, c'est ce qui nous démarque. La qualité du service de Groupe BMR est issue de cette proximité. »

Pour l'exercice 2015-2016, Groupe BMR a enregistré des ventes s'élevant à 873,6 millions de dollars, comparativement à 808,6 millions de dollars au dernier exercice. L'augmentation est expliquée par la constatation des ventes pour une période de 12 mois en 2016, comparativement à 10 mois pour l'exercice antérieur. Ces résultats ont été atteints dans un contexte économique difficile. En effet, le commerce de détail continue d'être affecté par la baisse du nombre de mises en chantier dans le secteur résidentiel, un marché traditionnellement fort pour une majorité de marchands BMR et Unimat. De plus, un fournisseur important a changé ses échelles de rabais et rajusté ses prix, diminuant ainsi de façon significative les ventes en dollars comparativement à l'an dernier. La fermeture de certains magasins corporatifs a également affecté le volume de ventes. Toutefois, les résultats de BMR Détail se sont améliorés de 1,2 million de dollars en 2016, avec des ventes de magasins comparables en hausse de 3 %.

Les ventes du service de machines agricoles, qui ont diminué de 23,6 % lors de l'exercice 2015-2016, ont aussi été marquées par un ralentissement important dans le marché des machines agricoles pour presque toutes les lignes d'équipement, combiné à la perte de distribution d'un de nos fournisseurs.

Après une année empreinte de défis, liés à l'intégration de 180 nouveaux marchands Unimat, l'exercice 2016 de Groupe BMR se distingue par une amélioration remarquable de la qualité de service aux marchands. Il faut souligner l'excellent travail des équipes dédiées à l'approvisionnement et à la distribution, qui ont permis d'atteindre cette année des résultats correspondant aux plus hauts standards de l'industrie. La stratégie mise en place a été un véritable succès et permet à Groupe BMR d'être en excellente position pour continuer sa croissance, et bien se positionner dans un marché des plus concurrentiels.

Fondé par le regroupement de six quincailliers québécois en 1967, BMR célébrera son 50^e anniversaire en 2017. Le demi-siècle qui se termine a amené son lot de grands succès et de moments clés, qui l'ont façonné pour en faire aujourd'hui la plus importante organisation québécoise dans le domaine de la vente au détail de produits de construction et de rénovation. Mentionnons également que l'enseigne Unimat célébrera, pour sa part, son 40^e anniversaire en 2017.

Des défis de taille s'offriront inévitablement aux détaillants d'ici et d'ailleurs, à court et à long terme. Les perpétuelles avancées technologiques modifient le comportement des consommateurs et forcent les détaillants à faire preuve d'une grande flexibilité. Notre capacité à anticiper, comprendre et relever audacieusement ces défis sera garante de notre pérennité et de notre succès.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du comité de direction et tous les employés de Groupe BMR, pour leur travail dévoué et leur ouverture face aux nouvelles pratiques d'affaires qui voient régulièrement le jour depuis l'an dernier. Je souhaite également exprimer ma gratitude envers tous ceux et celles qui ont contribué au succès de BMR au cours des 50 dernières années, particulièrement nos marchands affiliés, qui sont au cœur de notre succès.

Le chef de la direction,

Pascal Houle



La plus importante organisation québécoise dans le domaine de la vente au détail de produits de construction et de rénovation.

50^{ANS}
1967 ▲ 2017
BMR À BÂTIR
LE QUÉBEC
ENSEMBLE

Unimat **40**^{ANS}
LE PLAISIR DE RÉNOVER DEPUIS

VENTES



2016
873,6 MILLIONS \$

2015
808,6 MILLIONS \$

MAGASINS

325



NOMBRE
D'EMPLOYÉS

2016



1600

NOS MARQUES

BMR

Unimat

agrizone

P Potvin & Bouchard

SECTEUR ÉNERGIES



Sonic



COMITÉ DE DIRECTION ÉNERGIES



Deny Lavoie
Directeur général



François Gingras
Directeur principal
Logistique et approvisionnement



Benoit Roch
Directeur principal
Service aux automobilistes



Daniel Harrisson
Directeur principal
Équipement et technique



Hugo Dulac
Contrôleur

Au cours de l'exercice 2015-2016, La Coop fédérée a conclu une transaction majeure et déterminante pour le développement du secteur des énergies du réseau. En effet, le 1^{er} juillet 2016, La Coop fédérée et des coopératives affiliées actives dans le secteur de l'énergie ont fusionné leurs activités avec Groupe Filgo inc., un important distributeur indépendant au Québec. Ils ont ainsi créé Énergies Songo inc., propriété à part égale de Groupe Filgo et du réseau La Coop. Énergies Songo inc. est une organisation majeure ayant des opérations diversifiées en énergie partout au Québec et un potentiel de ventes annuelles de plus de 1,5 milliard de litres.

Le chiffre d'affaires de ce secteur affiche une diminution de 298,4 millions de dollars et s'élève à 302,4 millions de dollars par rapport à 600,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. La baisse du prix des énergies de source pétrolière a débuté l'année dernière et s'est poursuivie dans les premiers mois de l'exercice financier 2016. L'hiver 2015-2016 s'est avéré plus doux et clément que la normale. Toutefois, une part importante de la réduction des ventes s'explique par le fait que l'exercice financier du Secteur Énergies Sonic ne compte que huit mois d'opération au sein de La Coop fédérée, c'est-à-dire jusqu'à la fusion avec Groupe Filgo inc.

BILAN | DÉVELOPPEMENT

COOPÉRATIF | DURABLE



La Coop
fédérée



BILAN COOPÉRATIF

La Coop fédérée souscrit à la Déclaration sur l'identité coopérative de l'Alliance coopérative internationale (ACI) et fait siennes les lignes directrices découlant des sept principes coopératifs reconnus mondialement.

1. Adhésion libre et ouverte à tous

La Coop fédérée est une fédération de coopératives agricoles. Elle est la propriété de coopératives qui ont choisi librement de s'associer au grand réseau La Coop. Ses membres sont 109 coopératives locales et régionales, dont 47 coopératives agricoles traditionnelles, 20 coopératives de consommation et 42 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Avec les sections, La Coop fédérée et ses coopératives affiliées forment le réseau La Coop et représentent plus de 90 000 membres agriculteurs et consommateurs.

2. Pouvoir démocratique exercé par les membres

À La Coop fédérée, la démocratie représentative s'exprime à l'assemblée générale annuelle où les délégués des coopératives prennent part aux grandes orientations de l'entreprise coopérative. Le nombre de délégués, auquel chaque coopérative a droit à l'assemblée générale annuelle, est établi selon un calcul qui tient compte à la fois du nombre de membres qu'elle regroupe et du chiffre d'affaires qu'elle a réalisé avec La Coop fédérée.

À la dernière assemblée générale, 230 délégués se sont prévalus de leur droit sur un total possible de 339, soit une participation démocratique de 68 %.

Au cours de l'exercice, la Tournée du président, le Forum des présidents et l'assemblée semestrielle ont également permis aux élus du réseau La Coop de se concerter et d'orienter les actions du conseil d'administration de La Coop fédérée.

3. Participation économique des membres

À la fin de l'exercice 2015-2016, les membres affiliés détenaient 231,0 millions de dollars en actions de La Coop fédérée et 533,5 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve assure le développement futur de l'entreprise et soutient différentes activités répondant aux besoins des membres affiliés.

La Coop fédérée a par ailleurs déclaré, en 2016, des ristournes à ses membres pour un montant global de 55 millions de dollars, ce qui porte le total des ristournes aux coopératives à 147,2 millions de dollars pour les cinq dernières années. De plus, la Société a déclaré en 2016 un dividende de 10,8 millions de dollars à la filière porcine.

Enfin, La Coop fédérée a résolu de racheter de ses membres des actions ordinaires de classe B émises entre 2002 et 2005 pour une contrepartie au comptant de 12,1 millions de dollars.

4. Autonomie et indépendance

La Coop fédérée est de propriété entièrement canadienne. Elle s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds par le maintien de ratios financiers prudents.

Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables. La Coop fédérée reconnaît également l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives affiliées.

5. Éducation, formation et information

La Coop fédérée offre aux élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein du mouvement coopératif agricole. À ce jour, 330 membres de conseils d'administration cheminent dans ce programme, soit 68 % de l'ensemble des élus visés. De nombreuses formations sont aussi offertes à la relève agricole, afin de préparer les futurs dirigeants du réseau.

La Coop fédérée a été un commanditaire important du Sommet international des coopératives, tenu en octobre 2016 à Québec, et a encouragé ses membres et employés à y participer, appréciant le levier éducatif de cette prestigieuse rencontre.

Le développement des employés est également un élément clé de l'Alliance de travail qui unit, dans des engagements réciproques, les employés, les administrateurs et l'organisation. En plus des formations offertes, une communauté d'apprentissage en éthique organisationnelle a été mise en place, en projet-pilote, tout au long de l'exercice, afin de permettre à des employés intéressés par l'éthique de parfaire leurs connaissances.

Au cours de l'exercice, La Coop fédérée a investi 1,6 million de dollars en formation des employés et des élus.

6. Coopération entre les coopératives

La Coop fédérée se fait un devoir d'être présente au sein de nombreux regroupements coopératifs : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Coopératives et Mutuelles Canada, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS).



Elle est également membre de Groupe Co-operators limitée, Cooperative Research Farms, Interprovincial Co-operative et Independent Lumber Dealers Co-operative, et elle a développé des partenariats privilégiés avec InVivo et IFFCO.

7. Engagement dans le milieu

Afin d'assurer sa pérennité et de conserver sa pertinence, La Coop fédérée mise sur l'innovation, notamment sur le développement de bioproduits et de sources d'énergie renouvelable. Elle poursuit par ailleurs ses démarches d'implantation de systèmes de gestion de l'environnement dans ses établissements et tous les grands événements qu'elle organise sont désormais écoresponsables.

Au cours de ce même exercice, La Coop fédérée a poursuivi ses objectifs d'éducation et de soutien aux collectivités en offrant des bourses à des étudiants, du soutien financier à des établissements d'enseignement et du financement

d'activités méritoires. La Coop fédérée a consacré, au cours de l'exercice, plus d'un million de dollars afin d'encourager, par des dons et des commandites, des organisations et des événements qui lui paraissaient méritoires. Le milieu agricole, la coopération et le milieu culturel ont été les principales causes soutenues par La Coop fédérée au cours de la période.

Enfin, La Coop fédérée a assumé la moitié des 622 000 \$ remis pendant l'exercice 2016 aux jeunes bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève agricole et 47 nouveaux jeunes agriculteurs ont rempli les conditions requises au cours de l'exercice, ce qui porte le nombre cumulatif de jeunes bénéficiaires du Fonds à 529. De ce nombre, 50 siègent désormais au sein de conseils d'administration de coopératives affiliées.

Ce bilan exclut les activités des filiales.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'engagement des coopératives vis-à-vis du développement durable a été réitéré dans le cadre de la déclaration de clôture du dernier Sommet international des coopératives. Il fait également partie des priorités identifiées par l'Alliance coopérative internationale dans son plan d'action pour une décennie coopérative.

C'est dans le cadre de ses représentations à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, en 2007, que La Coop fédérée a formellement pris l'engagement de cheminer vers le développement durable de ses activités.

Nous sommes en processus de réflexion sur la périodicité et la forme que prendra la reddition de compte de nos activités et projets d'améliorations. Voici dans l'intérim la mise à jour des principales données publiées l'an dernier.

Gouvernance et reddition de compte

La Coop fédérée a une structure inusitée puisqu'elle est une coopérative et une fédération de coopératives agricoles et agroalimentaires canadiennes qui comptait 67 coopératives membres et 42 CUMA au 29 octobre 2016, lesquelles regroupent près de 90 000 membres.

Tableau 1	2014	2015	2016
Coopératives agricoles	52	51	47
Sections de producteurs	2	2	2
Coopératives de consommation	22	21	20
Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	22	42	42
Administrateurs de coopératives	681	772	752

Tableau 2	2014	2015	2016
Participation des délégués du réseau à l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée	76 %	64 %	68 %
Programme de formation des élus (nombre de personnes)	347	334	330
Programme de formation de la relève agricole (nombre de personnes)	392	417	441
Programme de formations de la relève agricole (\$)¹	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$
Programme d'aide à la relève agricole	315 000 \$	280 000 \$	311 000 \$
Nombre de femmes administratrices dans le réseau	91	97	96
Taux de participation des administrateurs aux réunions²	99,9 %	100 %	100 %

¹ Approximatif

² Conseil d'administration de La Coop fédérée



Performance financière

Les indicateurs présentés ici témoignent de la vitalité de La Coop fédérée dans son environnement d'affaires.

	2014	2015	2016
Ventes	5,4 G \$	6,0 G \$	6,3 G \$
Résultats consolidés avant ristournes et impôts sur l'excédent	74 M \$	96 M \$	275 M \$
% du chiffre d'affaires réalisé avec les membres	58 %	58 %	59 %
Avoir total	776 M \$	816 M \$	1 026 M \$
Avoir de la Société	699 M \$	758 M \$	958 M \$
Ristournes versées	25 M \$	35 M \$	55 M \$
% du rendement sur avoir de la Société en début d'exercice	12,05 %	13,69 %	36,36 %

Performance sociale

Bien que La Coop fédérée jouisse généralement d'un accueil bienveillant de la part de l'ensemble de ses parties prenantes et employés, il faut faire des efforts constants de communication et d'adaptation pour recruter, conserver et mobiliser nos employés, et mieux faire comprendre nos activités à nos concitoyens.

	2014	2015	2016
Nombre d'employés	10 202	12 211	12 541
Taux de roulement de main-d'œuvre	13,9 %	16,1 %	8,5 %
Moyenne d'ancienneté	13 ans	12 ans	13 ans
Nombre d'accidents du travail	34	29	25
Fréquences des accidents du travail¹	3,46	3,42	2,70
Gravité des accidents du travail²	42,07	127	142
Masse salariale non régis	80,1 M \$	76,5 M \$	76,5 M \$

¹ Nombre d'accidents X 200 000 heures travaillées / nombre d'heures travaillées

² Nombre de jours perdus X 200 heures travaillées / nombre d'heures travaillées

Note : Les données du tableau sont pour les employés de La Coop fédérée excluant Olymel, AGC et BMR, sauf pour le nombre d'employés

Engagement dans la communauté

L'engagement de La Coop fédérée dans la collectivité est le reflet de ses valeurs profondes et de sa nature coopérative.

Dons et commandites	2014	2015	2016
	599 613 \$	592 816 \$	1 158 228 \$ *

* Ce montant inclut les commandites et dons octroyés par la société mère uniquement. En incluant les divisions de La Coop fédérée, ce sont plus de 3 millions \$ qui ont été remis au cours de l'année 2015-2016.

Quelques organisations auxquelles La Coop fédérée a accordé un don ou une commandite :

- Ligue de développement du hockey Midget AAA du Québec
- Le 3^e Sommet international des coopératives
- Les Journées de la culture
- Forces Avenir
- Grand défi Pierre Lavoie
- Centraide du Grand Montréal
- Ordre national du mérite agricole
- Société coopérative de développement international

Performance environnementale

Les grands projets d'amélioration, identifiés l'an dernier, soit l'élaboration d'une politique d'achats responsables, la mise en place d'un projet de récupération des plastiques de fermes à coûts nuls pour les producteurs, et la quantification des gaz à effet de serre émis par La Coop fédérée, sont en cours de réalisation.

	2014	2015	2016
Conformité environnementale	68 %	64 %	60 %
Moyenne d'actions correctives par établissement	6,37	7,62	8,84
Incidents environnementaux	6	14	6
Avis d'infraction et plaintes	9	5	12
Réhabilitation de sites contaminés	17	13	11
Implantation de systèmes de gestion environnementale	6	5	1
Plan d'urgence environnementale	85 %	72 %	69,4 %

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 29 OCTOBRE 2016





Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 29 octobre 2016 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de l'audit interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité d'audit.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité d'audit composé d'administrateurs externes. Le comité d'audit tient régulièrement des réunions avec les auditeurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité d'audit fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration. Les présents états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur audit ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Gaétan DESROCHES, agr., MBA
Montréal, le 13 janvier 2017

Chef des finances,

Paul NOISEUX, CPA, CGA



Rapport des auditeurs indépendants

Aux sociétaires de La Coop fédérée

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de La Coop fédérée, qui comprennent le bilan consolidé au 29 octobre 2016, l'état des résultats consolidé, l'état de la réserve consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Coop fédérée au 29 octobre 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 13 janvier 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803



Société membre d'Ernst & Young Global Limited



Bilan consolidé

Aux 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

[en milliers de dollars]

	2016	2015
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs [notes 8 et 27]	490 578 \$	487 000 \$
Stocks [note 9]	605 880	587 397
Frais payés d'avance	26 531	57 688
Instruments financiers dérivés [note 26]	10 124	2 534
Actif d'impôts futurs [note 7]	5 007	1 652
Placements échéant à moins d'un an [note 12]	25 275	3 872
	1 163 395	1 140 143
Actif à long terme		
Intérêts dans des partenariats [note 10]	144 524	127 815
Participations dans des entités sous influence notable [note 11]	17 859	14 560
Placements [note 12]	66 665	33 328
Immobilisations corporelles [note 13]	723 022	679 607
Immobilisations corporelles destinées à la vente [note 13]	27 529	11 046
Actif au titre des prestations définies [note 21]	38 383	30 198
Écarts d'acquisition [note 14]	130 120	111 584
Actifs incorporels [note 15]	139 092	150 027
	1 287 194	1 158 165
	2 450 589 \$	2 298 308 \$
PASSIF ET AVOIR		
Passif à court terme		
Découverts bancaires	5 917 \$	17 481 \$
Emprunts bancaires [note 16]	4 183	11 787
Créditeurs et charges à payer [notes 17 et 27]	608 803	557 432
Revenus reportés [note 27]	50 164	90 945
Impôts sur l'excédent à payer	43 996	12 613
Instruments financiers dérivés [note 26]	6 950	2 590
Ristournes à payer [note 6]	8 899	5 387
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an [note 22]	3 737	4 087
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an [note 18]	1 771	1 663
Dette à long terme exigible à moins d'un an [note 19]	13 695	442 504
	748 115	1 146 489
Passif à long terme		
Obligations découlant des contrats de location-acquisition [note 18]	6 672	7 326
Dette à long terme [note 19]	549 869	219 729
Crédit reporté [note 20]	13 521	14 333
Passif au titre des prestations définies [note 21]	59 325	60 918
Passif d'impôts futurs [note 7]	46 806	33 134
	676 193	335 440
Total du Passif	1 424 308	1 481 929
AVOIR		
Capital social [note 22]	406 527	373 142
Surplus d'apport [note 10]	18 000	—
Réserve	533 545	384 406
Avoir de la Société	958 072	757 548
Participations ne donnant pas le contrôle [notes 3, 4 et 10]	68 209	58 831
Total de l'Avoir	1 026 281	816 379
	2 450 589 \$	2 298 308 \$

Engagements et éventualités [note 24]

Événements postérieurs à la date du bilan [note 28]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Ghislain GERVAIS, administrateur

Luc FORGET, administrateur



État des résultats consolidé

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

<i>[en milliers de dollars]</i>	2016	2015
Produits <i>[note 27]</i>	6 335 219 \$	5 991 969 \$
Charges <i>[note 5]</i>		
Coût des ventes, frais de vente et d'administration <i>[note 27]</i>	6 052 771	5 908 530
Frais financiers	26 625	27 473
Excédent d'exploitation	6 079 396	5 936 003
	255 823	55 966
Autres résultats		
Quote-part des résultats des partenariats	24 502	37 333
Quote-part des résultats des entités sous influence notable	(4 661)	(526)
Résultats des autres placements	3 418	1 786
Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs <i>[notes 3, 10, 13 et 14]</i>	(3 644)	1 143
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	19 615	39 736
	275 438	95 702
Ristournes <i>[note 6]</i>	55 000	35 000
Impôts sur l'excédent <i>[note 7]</i>	60 730	16 213
Excédent net	159 708 \$	44 489 \$
Attribuable :		
Aux membres de la Société	151 569 \$	44 489 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	8 139	—
	159 708 \$	44 489 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État de la réserve consolidé

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

<i>[en milliers de dollars]</i>	2016	2015
Réserve au début de l'exercice	384 406 \$	356 703 \$
Primes à l'émission de participations ne donnant pas le contrôle <i>[note 3]</i>	14 746	—
Prime au rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle <i>[note 4]</i>	(9 129)	(8 688)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement	(8 047)	(7 705)
Intérêts sur débenture	—	(393)
Excédent net attribuable aux membres de la Société	151 569	44 489
Réserve à la fin de l'exercice	533 545 \$	384 406 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



État des flux de trésorerie consolidé

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

<i>[en milliers de dollars]</i>	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net	159 708 \$	44 489 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissements <i>[note 5]</i>	84 927	78 916
Pertes nettes (gains nets) à la cession et à la réévaluation d'actifs	3 644	(1 143)
Impôts futurs	3 432	(8 647)
Pertes (gains) sur les instruments financiers dérivés	(3 230)	2 049
Variation au titre des prestations définies	(9 778)	779
Quote-part des résultats des partenariats	(24 502)	(37 333)
Quote-part des résultats des entités sous influence notable	4 661	526
Autres revenus de placements	(1 280)	—
Ristournes en actions ordinaires	46 750	29 750
	264 332	109 386
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement <i>[note 23]</i>	80 320	(2 448)
Augmentation du crédit reporté	99	2 469
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	344 751	109 407
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'entreprises <i>[note 3]</i>	(73 860)	(66 713)
Acquisitions des parts d'une participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale <i>[note 4]</i>	(27 366)	(26 925)
Acquisitions de placements	(1 077)	(2 895)
Acquisitions d'intérêts dans des partenariats	(398)	(3 066)
Acquisitions de participations dans des entités sous influence notable	(1 386)	(397)
Produit de la cession de placements	2 981	2 785
Produit de la cession d'intérêts dans des partenariats	—	195
Produit de la cession de participations dans des entités sous influence notable	—	2 196
Dividendes reçus des partenariats	16 077	25 812
Dividendes reçus des entités sous influence notable	—	315
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(102 646)	(66 616)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7 234	2 532
Acquisitions d'actifs incorporels	(1 467)	(2 319)
Produit de la cession d'actifs incorporels	—	8 524
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(181 908)	(126 572)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	(13 351)	(127 839)
Variation nette des obligations découlant des contrats de location-acquisition	(1 778)	(4 355)
Produit de l'émission de la dette à long terme	2 656	262 048
Remboursement de la dette à long terme	(120 286)	(98 980)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	6 357	5 519
Rachat d'actions privilégiées	(4 493)	(3 584)
Dividendes sur actions privilégiées d'investissement	(8 047)	(7 705)
Intérêts sur débenture	—	(393)
Produit de l'émission d'actions ordinaires	95	44
Rachat d'actions ordinaires	(15 162)	(270)
Produit de l'émission de parts d'une filiale à des tiers	2 876	—
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle	(146)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(151 279)	24 485
Diminution des découverts bancaires	11 564	7 320
Découverts bancaires au début de l'exercice	(17 481)	(24 801)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice	(5 917) \$	(17 481) \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

1) DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société compte trois divisions à travers lesquelles elle exerce ses activités : la Division viandes, la Division agricole et la Division détail et innovation. La Division viandes concentre ses activités dans l'élevage porcin, la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. La Division agricole fournit quant à elle les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. La Division détail et innovation regroupe les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie, de matériaux, de machines agricoles et de produits pétroliers ainsi que les services connexes à ces gammes de produits.

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément à la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé » qui énonce les principes comptables généralement reconnus [« PCGR »] pour les entités n'ayant pas d'obligation d'information du public au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Modification de méthode comptable

Le 1^{er} novembre 2015, la Société a adopté de façon anticipée le chapitre 3056 – « Intérêts dans des partenariats ». Ce chapitre précise les méthodes comptables à utiliser relativement aux investissements pour lesquels la Société exerce un contrôle conjoint.

L'application de ce chapitre n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés.

Principes de consolidation

La Société consolide toutes ses filiales pour lesquelles elle a le pouvoir de définir de manière durable et sans le concours de tiers les politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée et les filiales significatives suivantes :

Filiales consolidées

Nom	Description	Participation
Agrico Canada Limited	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100%
Agrico Canada s.e.c.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100%
Agronomy Company of Canada Ltd.	Distribution et commercialisation d'intrants agricoles	100%
Immeuble 9001 l'Acadie, société en commandite	Exploitation de l'immeuble abritant le siège social	100%
Gestion BMR inc.	Distribution et commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux	100%
Olymel s.e.c.	Transformation et commercialisation de viandes porcines et avicoles	87,8%
Énergies RC, s.e.c.	Détention d'un intérêt dans un partenariat de distribution et commercialisation de produits pétroliers	88,9%

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation, à l'exception des stocks de grains pour revente qui sont évalués à la juste valeur.

Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les divisions, et de la valeur nette de réalisation.

Les stocks de porcs vivants sont évalués au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation.

Intérêts dans des partenariats

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour ses intérêts dans des entreprises sous contrôle conjoint. La Société n'a aucun partenariat ayant une quote-part supérieure à 10% de l'excédent avant la quote-part des résultats des partenariats et des impôts sur l'excédent.

Participations dans des entités sous influence notable

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour toutes les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sur leurs politiques stratégiques relatives aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement. La Société n'a aucune entité sous influence ayant une quote-part supérieure à 10% de l'excédent avant la quote-part des résultats des entités sous influence notable et des impôts sur l'excédent.

Placements

Le poste placements inclut des placements dans des coopératives qui sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont initialement enregistrés à la juste valeur et ils sont comptabilisés par la suite au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Immobilisations corporelles

Propriétés, bâtiments et équipements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les biens loués en vertu des contrats de location-acquisition sont capitalisés lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué ont été transférés à la Société. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente le moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et de la juste valeur du bien loué.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail :

Pavage	6 2/3 % à 10 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition	Durée du bail

Animaux de reproduction

Les animaux de reproduction, constitués de truies, sont comptabilisés au coût et amortis, si la valeur de disposition est inférieure au coût, en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative évaluée à six mises bas.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût et amortis en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie estimative.

Marques de commerce

Les marques de commerce sont amorties sur des périodes de dix à 20 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont amorties sur des périodes de cinq à 15 ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Les droits de production ne sont pas amortis car leur durée de vie est indéfinie et les droits d'exclusivité d'approvisionnement sont amortis sur des périodes de cinq à 20 ans.

Logiciels

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont capitalisés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de trois à cinq ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provisions pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, comptabilisés au coût, les intérêts dans des partenariats et les participations dans des entités sous influence notable, comptabilisés à la valeur de consolidation,

font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités. Les reprises sont permises, mais la valeur comptable ajustée de l'actif financier ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

Actifs à long terme amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif destiné à être conservé et utilisé au total des flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur, laquelle est généralement calculée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état des résultats consolidé et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la juste valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

Actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Les droits de production doivent faire l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. La dépréciation est calculée en comparant la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, laquelle est généralement établie d'après les flux de trésorerie actualisés. Lorsque la valeur comptable des actifs incorporels excède leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à cet excédent est comptabilisée. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la juste valeur de l'actif incorporel en question s'accroît ultérieurement.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'amortissement, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Au cours du test de dépréciation, la valeur comptable de l'unité d'exploitation, comprenant l'écart d'acquisition, est comparée à sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée jusqu'à concurrence du montant comptabilisé de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne peuvent faire l'objet de reprises.

Revenus reportés

Les revenus reportés correspondent aux sommes facturées pour des marchandises dont la propriété n'a pas encore été transférée à l'acheteur.

Constataion des produits

Les produits sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des marchandises vendues ont été transférés à l'acheteur, que l'estimation du produit de la vente est raisonnablement sûre et que la perception des produits est raisonnablement assurée. Ce moment coïncide généralement avec la réception des marchandises par l'acheteur.



2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLE [suite]

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état des résultats consolidé dans l'exercice où ils ont été engagés.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion des devises sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations définies et à cotisations définies qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations définies sont fondés soit sur le salaire de carrière, sur le salaire final moyen ou sur un principe de rente uniforme. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels à l'aide des plus récentes évaluations de capitalisation. Les calculs sont déterminés à partir d'hypothèses à long terme relativement à la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite, la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus de santé.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans l'état des résultats consolidé. Les réévaluations comprennent la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à l'aide du taux d'actualisation utilisé pour le calcul du coût financier des régimes, les gains et pertes actuariels ainsi que les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.

Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées selon les taux de rendement à long terme des actifs du régime, établis selon des méthodes actuarielles.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des avantages complémentaires. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant la même méthode comptable que celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies et le coût des avantages complémentaires sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé, à titre de coût des ventes, frais de vente et d'administration.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur et les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des découverts bancaires, des emprunts bancaires, des créditeurs et charges à payer, des revenus reportés et des ristournes à payer.

Les actions et autres titres de coopératives présentés dans les placements sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les intérêts dans des partenariats et les participations

dans des entités sous influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés au poste « Frais financiers » à l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ». Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste « Gains nets (pertes nettes) à la cession et à la réévaluation d'actifs ».

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change et les risques liés aux prix d'achat et de vente de certaines marchandises. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix des marchandises et des options sur le prix des marchandises. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie ne sont pas comptabilisés avant leur échéance. Les gains et les pertes auxquels l'élément de couverture donne lieu sont comptabilisés lorsque l'élément couvert influe sur les résultats consolidés. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes réalisés sur ces contrats figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au moment de la réalisation de ces opérations.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidé.

Contrats à terme sur le prix des marchandises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains, des ventes de porcs, des achats d'engrais et des achats de produits pétroliers afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces marchandises. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix des marchandises. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Instruments financiers dérivés [suite]

Options sur le prix des marchandises

La Société a également recours à des options pour gérer le risque du prix des marchandises. Les options confèrent à la Société le droit mais non l'obligation d'exercer à un prix déterminé avant la date d'échéance des dispositions des options. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les options sur le prix des marchandises.

Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste « Coût des ventes, frais de vente et d'administration ».

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

3) ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Division viandes

Le 24 février 2016, le Bureau de la concurrence a autorisé l'acquisition par la filiale Olymel s.e.c. de 100% des actions d'une entreprise oeuvrant dans l'abattage et la transformation de porcs pour une contrepartie de 26 618 000 \$. En contrepartie de cette acquisition, Olymel s.e.c. a émis des parts au vendeur entraînant la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle aux états financiers consolidés de la Société. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en augmentation de la réserve pour un montant de 14 499 000 \$ à titre de prime à l'émission d'une participation ne donnant pas le contrôle. Parallèlement à cette transaction, Olymel s.e.c. a également procédé, à cette date, à l'acquisition d'inventaires de porcs d'une valeur de 10 957 000 \$.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie se détaillent comme suit :

	Total
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	14 378 \$
Immobilisations corporelles	28 808
Actifs incorporels	2 245
Écart d'acquisition	4 576
Total des actifs acquis	50 007
Passifs à court terme	5 691
Dette à long terme	13 204
Passif d'impôts futurs à long terme	4 494
Total des passifs pris en charge	23 389
Total des actifs nets acquis	26 618 \$
Contrepartie	
Emission de parts d'Olymel s.e.c.	26 618 \$

Le 1^{er} mai 2016, la filiale Olymel s.e.c. a également acquis la totalité des actions et des actifs d'une entreprise spécialisée dans la mise en marché de produits de porcs transformés, pour une contrepartie de 38 208 000 \$, déduction faite de la trésorerie acquise de 1 792 000 \$, pour un total de 40 000 000 \$.

Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets acquis ainsi que la contrepartie versée se détaillent comme suit :

	Total
Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	3 621 \$
Immobilisations corporelles	7 779
Actifs incorporels	7 897
Écart d'acquisition	26 018
Total des actifs acquis, excluant l'encaisse	45 315
Passifs à court terme	2 376
Dette à long terme	4 731
Total des passifs pris en charge	7 107
Total des actifs nets acquis	38 208 \$
Contrepartie versée	
Comptant, net de l'encaisse acquise	32 836 \$
Balance de prix d'achat à payer	5 372
Total	38 208 \$



3) ACQUISITIONS D'ENTREPRISES [suite]

Division agricole

Le 8 janvier 2016, la Société a procédé à l'acquisition de la majorité des actifs agricoles d'une Coopérative de l'Est du Canada pour une contrepartie de 18 098 000 \$.

Le 7 mars 2016, la Société a acquis 50% des actions d'une entreprise de distribution et de commercialisation d'intrants agricoles pour une contrepartie de 18 700 000 \$. La Société détenait déjà une participation de 50% dans cette entreprise, qui était comptabilisée à titre d'intérêt dans un partenariat selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. La quote-part des intérêts dans ce partenariat a été comptabilisée jusqu'au 7 mars 2016. La réévaluation à la juste valeur de l'intérêt dans ce partenariat avant l'acquisition a généré un gain net de 1 093 000 \$ comptabilisé à l'état des résultats consolidés, à titre de gain à la cession et à la réévaluation d'actifs.

Le 2 mai 2016, la Société a procédé à l'acquisition de 100% des actions d'une autre entreprise de distribution et de commercialisation d'intrants agricoles pour une contrepartie de 4 326 000 \$.

Ces acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et consolidées à partir de la date d'acquisition.

La valeur totale des actifs nets de ces trois entreprises ainsi que les contreparties versées se détaillent comme suit aux dates respectives d'acquisition :

	Total	
Actifs nets acquis		
Actifs à court terme	51 173	\$
Immobilisations corporelles	13 262	
Actifs incorporels	7 279	
Écarts d'acquisition	18 028	
Autres actifs à long terme	437	
Total des actifs acquis	90 179	
Découverts bancaires	1 111	
Emprunts bancaires	4 635	
Passifs à court terme	25 878	
Obligations découlant des contrats de location-acquisition	1 232	
Passif d'impôts futurs à long terme	2 485	
Autres passifs à long terme	1 000	
Total des passifs pris en charge	36 341	
Total des actifs nets acquis	53 838	\$
Contreparties versées		
Comptant	41 024	\$
Juste valeur de l'intérêt de 50% dans un partenariat au 7 mars 2016	12 714	
Balance de prix d'achat à payer	100	
Total	53 838	\$

4) ACQUISITIONS DES PARTS D'UNE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Le 7 mars 2013, un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société a exercé son option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. Le prix d'achat d'un montant de 129 178 000 \$ est versé en un maximum de onze tranches annuelles et au plus tard le 15 août 2023, selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société, plus une considération équivalente au taux de base d'une institution financière moins 1 % sur les tranches non acquises.

La première tranche a été acquise le 20 juin 2013 pour une considération totale de 20 018 000 \$. Au cours de l'exercice 2014, la Société n'a pas procédé à l'acquisition de parts en vertu de la convention de Société. Une deuxième tranche a été acquise le 15 août 2015, pour une considération totale de 26 925 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 8 688 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 237 000 \$. Une troisième tranche a été acquise le 15 août 2016, pour une considération totale de 27 366 000 \$. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé en réduction de la réserve pour un montant de 9 129 000 \$ et la participation ne donnant pas le contrôle a été diminuée de 18 237 000 \$.

5) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2016		2015	
Coût des ventes, frais de vente et d'administration				
Coût des stocks	5 602 505	\$	5 408 338	\$
Crédit d'impôt à la recherche et développement	(2 143)		(1 975)	
Amortissement des immobilisations corporelles	64 579		58 934	
Amortissement des actifs incorporels	19 942		19 643	
Amortissement des coûts de transaction	1 317		1 228	
Amortissement du crédit reporté	(911)		(889)	
Frais financiers				
Intérêts sur les emprunts bancaires	411		320	
Intérêts sur les obligations découlant des contrats de location-acquisition	348		402	
Intérêts sur la dette à long terme	25 065		26 080	
Intérêts sur les actions privilégiées	791		744	
Intérêts créditeurs	(1 307)		(1 298)	



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

6) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 13 janvier 2017, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 55 000 000\$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2016	2015
Comptant	8 250 \$	5 250 \$
Actions ordinaires de classe B-1	-	5 250
Actions ordinaires de classe D-1	46 750	21 000
Actions ordinaires de classe P-1 Série 2016	-	3 500
	55 000 \$	35 000 \$

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

7) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2016	2015
Exigibles	57 298 \$	24 860 \$
Futurs	3 432	(8 647)
Impôts sur l'excédent	60 730 \$	16 213 \$

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2016	2015
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	275 438 \$	95 702 \$
Ristournes	55 000	35 000
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	220 438	60 702
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 26,75% [26,71% en 2015]	58 967	16 214
Incidence des charges non déductibles fiscalement	2 727	870
Intérêts dans des partenariats imposables	(800)	(3 780)
Participations dans des entités sous influence notable imposables	1 407	205
Autres éléments	(1 571)	2 704
Impôts sur l'excédent	60 730 \$	16 213 \$

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2016	2015
Provisions et réserves non admissibles fiscalement	3 146 \$	2 440 \$
Comptabilité de caisse – Agriculture	-	(754)
Pertes reportables	2 199	-
Autres éléments nets	(338)	(34)
Actif d'impôts futurs à court terme	5 007 \$	1 652 \$

Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :

Immobilisations corporelles	(51 674) \$	(45 826) \$
Actifs incorporels	(4 586)	(5 915)
Placements	(6 066)	599
Avantages sociaux futurs	5 724	8 168
Pertes reportables	9 985	9 840
Autres	(189)	-
Passif d'impôts futurs à long terme	(46 806) \$	(33 134) \$

8) DÉBITEURS

	2016	2015
Comptes clients	496 785 \$	493 482 \$
Provisions pour créances douteuses	(6 207)	(6 482)
	490 578 \$	487 000 \$

9) STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

	2016	2015
Stocks de la Division viandes	274 866 \$	229 655 \$
Stocks de la Division agricole	203 452	200 273
Stocks de la Division détail et innovation	127 562	157 469
	605 880 \$	587 397 \$

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation est de 119 150 000\$ [102 086 000\$ en 2015].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 17 840 000\$ [8 748 000\$ en 2015].

Il n'y a eu aucune reprise de dépréciation comptabilisée dans les stocks en 2016 et 2015.

Les stocks de la Division viandes sont donnés en nantissement de la dette à long terme [note 19].



10) INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS

	2016	2015
Actions dont le pourcentage de détention est de 50% de la Division agricole	72 188 \$	72 014 \$
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 50% et 67,7% de la Division viandes	36 270	35 318
Actions dont le pourcentage de détention est de 50% dans une entreprise du secteur pétrolier	35 608	-
Actions dont le pourcentage de détention est de 50% de la Division détail et innovation [varie entre 33% et 51% en 2015]	458	20 483
	144 524 \$	127 815 \$

Au cours de l'exercice, la Société a signé une convention de regroupement de ses activités de distribution et de commercialisation de produits pétroliers avec une entreprise oeuvrant dans le même secteur. La Société détient 50% des actions de l'entreprise issue de la fusion, par le biais d'une filiale.

Les actifs et les passifs afférents aux activités pétrolières regroupées ont été décomptabilisés au 30 juin 2016, des billets à recevoir au montant de 67 856 000 \$ et un intérêt dans un partenariat au montant de 35 000 000 \$ ont été comptabilisés. Suite à cette transaction, un gain à la cession d'actifs de 27 000 000 \$ a été constaté au prorata des intérêts du partenaire dans cette transaction, ainsi qu'un surplus d'apport de 18 000 000 \$ et une participation ne donnant pas le contrôle de 7 930 000 \$.

11) PARTICIPATIONS DANS DES ENTITÉS SOUS INFLUENCE NOTABLE

	2016	2015
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 7,58% et 40% de la Division agricole	17 390 \$	9 240 \$
Actions dont le pourcentage de détention varie entre 20% et 39% de la Division détail et innovation [varie entre 16,67% et 48,13% en 2015]	469	5 320
	17 859 \$	14 560 \$

12) PLACEMENTS

	2016	2015
Actions et autres titres de coopératives	4 566 \$	14 007 \$
Billet à recevoir, portant intérêt au moins de 4%, remboursable selon les modalités du contrat [note 10]	45 000	-
Billet à recevoir, ne portant pas intérêts, remboursable selon les modalités du contrat [note 10]	22 856	-
Prêts hypothécaires et autres billets à recevoir	19 518	23 193
	91 940	37 200
Placements échéant à moins d'un an	25 275	3 872
	66 665 \$	33 328 \$

13) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016			2015	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
Terrains	78 831 \$	-	78 831 \$	93 220	\$
Pavage	30 623	11 194	19 429	12 658	
Bâtiments	576 252	208 168	368 084	322 885	
Machinerie et équipement	777 012	555 932	221 080	211 746	
Matériel roulant	25 634	17 142	8 492	10 751	
Améliorations locatives	11 090	7 112	3 978	4 284	
Animaux de reproduction	12 656	1 248	11 408	12 548	
Biens loués en vertu des contrats de location-acquisition					
Bâtiments	9 952	1 685	8 267	8 592	
Machinerie et équipement	5 896	2 689	3 207	2 540	
Matériel roulant	694	448	246	383	
	1 528 640 \$	805 618 \$	723 022 \$	679 607	\$
Immobilisations corporelles destinées à la vente	-	-	27 529 \$	11 046	\$

Au cours des exercices 2016 et 2015, la Société a décidé de mettre en vente des terrains, des immeubles ainsi qu'un entrepôt de distribution. Ces immobilisations sont présentées au moins de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des frais de vente, pour un montant total de 27 529 000 \$ en 2016 [11 046 000 \$ en 2015]. Une perte de 1 838 000 \$ a été constatée en 2016 suite à la réévaluation de ces immobilisations, à titre de pertes nettes à la cession et à la réévaluation d'actifs [une perte de 2 001 000 \$ en 2015]. Ces immobilisations ont cessé d'être amorties en date de désignation à titre d'immobilisation corporelle destinée à la vente.

14) ÉCARTS D'ACQUISITION

En 2016, la Société a effectué un test de dépréciation sur son unité d'exploitation regroupant les activités de distribution et de commercialisation de produits de quincaillerie et de matériaux. La Société a conclu que la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, et ce, suite aux fortes pressions subies par l'industrie du commerce au détail canadien et l'industrie de la construction résidentielle au cours des dernières années.

Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 24 100 000 \$ a été enregistrée et présentée à titre de perte nette à la cession et à réévaluation d'actifs à l'état des résultats consolidé.



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

15) ACTIFS INCORPORELS

	2016			2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Marques de commerce	52 080 \$	5 707 \$	46 373 \$	40 471 \$
Listes de clients	67 163	11 208	55 955	56 417
Droits d'exclusivité d'approvisionnement	71 639	38 732	32 907	47 108
Droits de production	1 329	-	1 329	1 329
Logiciels	16 991	14 463	2 528	4 702
	209 202 \$	70 110 \$	139 092 \$	150 027 \$

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne et les frais comptabilisés à titre d'actifs incorporels sont capitalisés lorsque les coûts engagés permettent d'exploiter l'actif selon les attentes de la direction.

16) EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant d'emprunts bancaires provient de facilités de crédit à demande pour deux filiales.

Pour l'une des filiales, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voies de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 17 000 000 \$ en 2016 et en 2015, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ en 2016 et en 2015 pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 29 octobre 2016 par voie de découverts est de 983 000 \$ [6 325 000 \$ en 2015] et porte intérêt au taux préférentiel, soit 2,7 % en 2016 et 2015. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour la seconde filiale, le prêt à demande est renouvelable annuellement au montant autorisé de 6 500 000 \$ en 2016 et 2015, dont 3 200 000 \$ est utilisé en 2016 [5 462 000 \$ en 2015] pour lequel une portion a été fixée à taux fixe, soit 2,25 % [2,16 % en 2015] et une autre portion a été fixée au taux préférentiel majoré de 0,25 %, soit 2,95 % en 2016 et 2015. Le prêt à demande est garanti par les débiteurs et les stocks de cette filiale d'une valeur comptable de 6 092 000 \$ [6 085 000 \$ en 2015].

17) CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2016	2015
Comptes fournisseurs et charges à payer	597 064 \$	528 606 \$
Sommes à remettre à l'État	10 636	26 483
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 103	2 343
	608 803 \$	557 432 \$

18) OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2016	2015
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, portant intérêt au taux fixe de 3,5 % et au taux préférentiel majoré de 1 %, soit 3,7 % en 2016 et en 2015, remboursable par versements mensuels de 135 584 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2018	7 212 \$	8 555 \$
Obligations découlant des contrats de location-acquisition, portant intérêt à des taux fixes variant de 3 % à 10,65 % en 2016 [1,90 % à 5,49 % en 2015], remboursables par versements mensuels variant de 30 \$ à 22 093 \$ en capital, échéant entre décembre 2016 et novembre 2021	1 231	434
	8 443	8 989
Obligations découlant des contrats de location-acquisition exigibles à moins d'un an	1 771	1 663
	6 672 \$	7 326 \$

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2017	1 771 \$
2018	6 092
2019	265
2020	269
2021	46

Les paiements minimums des obligations découlant des contrats de location-acquisition comprennent des intérêts de 653 000 \$ sur ces obligations.



19) DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel de 2,7 % en 2016 et 2015 et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 2,38 % à 2,41 % [3,42 % à 3,98 % en 2015], renouvelable en juin 2019	381 713 \$	404 333 \$
Crédit à terme, à taux fixe de 5 % en 2016 et 2015, remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 11 juillet 2020 jusqu'en juillet 2022	60 000	60 000
Balance de prix d'achat à payer, portant intérêts au moindre de 4 % et du taux préférentiel, soit 2,7 % en 2016 et en 2015, remboursable par versement annuel en capital de 20 000 000 \$, à compter du 1er janvier 2016. Un paiement supplémentaire de 40 000 000 \$ a été effectué en 2016	40 000	100 000
Crédit à terme, à taux fixe de 6,5 %, remboursable en totalité en décembre 2019	25 000	25 000
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 % en 2016 et 2015, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts en 2015, dont la totalité du solde a été remboursé en 2016	-	6 512
Emprunts hypothécaires de la filiale détail, garantis par des hypothèques sur des loyers, des terrains, des bâtiments et de l'équipement, pour une valeur comptable de 38 579 000 \$ en 2016 [41 645 000 \$ en 2015], à des taux variant de 2,88 % à 3,70 % [3,06 % à 3,70 % en 2015], remboursable par versements mensuels de 224 937 \$, échéant entre 2018 et 2034	23 638	26 343
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux préférentiel plus 0,25 %, soit 2,95 % en 2016 et en 2015, remboursables par versements mensuels en capital de 81 518 \$, échéant le 31 octobre 2018	6 169	7 147
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 15 809 000 \$ au 29 octobre 2016 [14 420 000 \$ en 2015], portant intérêt au taux fixe de 7,76 % en 2016 et 2015, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	6 671	7 134
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 0 % à 4,2 % en 2016 [0 % à 7,25 % en 2015] échéant entre novembre 2016 et juillet 2023	22 373	26 779
	565 564	663 248
Coûts de transaction	(2 000)	(1 015)
	563 564	662 233
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	13 695	442 504
	549 869 \$	219 729 \$

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 750 000 000 \$ de crédit rotatif, amendée le 4 février 2016. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La facilité de crédit et le crédit à terme à taux fixe de 5 %, totalisant 441 713 000 \$ au 29 octobre 2016 [470 845 000 \$ en 2015, incluant le billet à terme] sont nantis par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales. La facilité de crédit est également grevée par des hypothèques de premier rang sur les droits de production de la Société, soit les quotas avicoles, d'une valeur comptable de 1 329 000 \$ en 2016 et 2015.

La dette à long terme de la Société est sujette au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 29 octobre 2016, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2017 – 13 696 000 \$; 2018 – 11 091 000 \$; 2019 – 406 875 000 \$; 2020 – 69 101 000 \$; 2021 – 23 266 000 \$.



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

20) CRÉDIT REPORTÉ

Le crédit reporté représente le produit d'assurance non-amorti suite à l'incendie d'une des usines de la Division viandes en 2012. Il est constaté à titre de produit au même rythme que l'amortissement des immobilisations. En 2015, la valeur à neuf des immobilisations a été revue et une réclamation a été soumise, engendrant un crédit reporté supplémentaire de 2 469 000 \$.

21) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2015. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 31 mai 2014. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être effectuées en date du 31 décembre 2016 pour les régimes de retraite et en date du 31 mai 2017 pour les avantages complémentaires de retraite.

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2016	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations définies	214 298 \$	22 179 \$	236 477 \$
Juste valeur des actifs des régimes	215 535	-	215 535
Actif (passif) net au titre des prestations définies	1 237 \$	(22 179) \$	(20 942) \$

L'actif (le passif) net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des prestations définies	38 383 \$	- \$	38 383 \$
Passif au titre des prestations définies	(37 146)	(22 179)	(59 325)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	1 237 \$	(22 179) \$	(20 942) \$

2015	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations définies	206 346 \$	24 134 \$	230 480 \$
Juste valeur des actifs des régimes	199 760	-	199 760
Passif net au titre des prestations définies	(6 586) \$	(24 134) \$	(30 720) \$

Le passif net au titre des prestations définies est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des prestations définies	30 198 \$	- \$	30 198 \$
Passif au titre des prestations définies	(36 784)	(24 134)	(60 918)
Passif net au titre des prestations définies	(6 586) \$	(24 134) \$	(30 720) \$

Le coût des régimes de retraite à prestations définies se compose de ce qui suit :

2016	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 108 \$	1 466 \$	8 574 \$
Coût financier	5 359	1 364	6 723
Réévaluations et autres éléments	(10 516)	(4 376)	(14 892)
Coût (revenu) des avantages sociaux futurs	1 951 \$	(1 546) \$	405 \$

2015	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice	7 821 \$	1 398 \$	9 219 \$
Coût financier	357	1 258	1 615
Réévaluations et autres éléments	832	(446)	386
Coût des avantages sociaux futurs	9 010 \$	2 210 \$	11 220 \$

Au cours de l'exercice 2016, des amendements ont été apportés à certains des régimes d'avantages complémentaires de la Société, ayant généré un gain sur compression de 4 695 000 \$, présenté à titre de réévaluations et autres éléments.



22) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées de classe P-100, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de dividende déterminé discrétionnaire.

Actions privilégiées d'investissement

Actions privilégiées d'investissement Série 1 – FSTQ, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 1 – FSTQ, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2016. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 2 – CRCD, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement. Une débenture au montant de 20 000 000 \$, à taux fixe de 6,72 %, était remboursable annuellement en actions privilégiées d'investissement Série 2 – CRCD, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour un montant de 6 000 000 \$ et deux montants de 7 000 000 \$ d'août 2013 jusqu'en août 2015.

Actions privilégiées d'investissement Série 3 – ESSOR 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 3 – ESSOR 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 4 – FONDACTION 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 4 – FONDACTION 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées d'investissement Série 5 – FSTQ 2013, d'une valeur nominale de 100 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration à compter du 31 mai 2015. Elles comportent un dividende annuel au taux fixé par la convention de souscription Série 5 – FSTQ 2013, cumulatif et préférentiel à l'exception des intérêts sur les actions du Régime d'investissement coopératif et payable semestriellement.

Actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles ne sont rachetables que par la Société à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe AA, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire de la section filière porcine et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1, P-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration, mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. La date de rachat devra également correspondre à celle des actions ordinaires de classe D-1 émises au cours de la même année. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe P-2, Séries 1 à 220, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe P-2 s'il y a des actions ordinaires en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou P-1. Elles seront émises aux sociétaires à titre de dividende sur actions ordinaires de classe AA.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

22) CAPITAL SOCIAL [suite]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2016	2015	2016	2015
Actions privilégiées				
Classe A	775 425	1 181 514	776 \$	1 181 \$
Actions d'investissement Série 1 – FSTQ	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	500 000	500 000	50 000	50 000
Actions d'investissement Série 3 – ESSOR 2013	50 000	50 000	5 000	5 000
Actions d'investissement Série 4 – FONDATION 2013	250 000	250 000	25 000	25 000
Actions d'investissement Série 5 – FSTQ 2013	250 000	250 000	25 000	25 000
Régime d'investissement coopératif				
Série 2010, rachetables à compter de 2016, 3,75 %	–	408 717	–	4 087
Série 2011, rachetables à compter de 2017, 3,4 %	373 662	373 662	3 737	3 737
Série 2012, rachetables à compter de 2018, 3,5 %	466 094	466 094	4 661	4 661
Série 2013, rachetables à compter de 2019, 3,5 %	449 475	449 475	4 495	4 495
Série 2014, rachetables à compter de 2020, 3,5 %	543 568	543 568	5 436	5 436
Série 2015, rachetables à compter de 2021, 3,5 %	635 715	–	6 357	–
	4 793 939	4 973 030	180 462	178 597
Coûts de transaction	–	–	(1 209)	(1 209)
	4 793 939	4 973 030	179 253	177 388
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(373 662)	(408 717)	(3 737)	(4 087)
	4 420 277	4 564 313	175 516 \$	173 301 \$
Actions ordinaires				
Classe A	36 699	39 652	917 \$	991 \$
Classe AA	2 300	–	58	–
Classe B	14 116 041	29 026 309	14 116	29 026
Classe B-1	31 300 240	31 321 804	31 300	31 322
Classe D-1	179 596 079	132 969 531	179 596	132 970
Classe P-1	5 005 751	5 519 326	5 006	5 519
Classe P-2, Séries 1 à 220	220	–	5	–
MEMBRES AUXILIAIRES	500	510	13	13
	230 057 830	198 877 132	231 011 \$	199 841 \$
	234 478 107	203 441 445	406 527 \$	373 142 \$



22) CAPITAL SOCIAL [suite]

Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2016	2015	2016	2015
Actions privilégiées				
Solde au début de l'exercice	4 973 030	4 634 019	177 388 \$	175 453 \$
Émission :				
Classe A	o	83 885	-	83
Actions d'investissement Série 2 – CRCD	-	70 000	-	7 000
Régime d'investissement coopératif Série 2015 [Série 2014 en 2015]	635 715	543 568	6 357	5 436
	635 715	697 453	6 357	12 519
Rachat :				
Classe A	(406 089)	-	(405)	-
Régime d'investissement coopératif Série 2010 [Série 2009 en 2015]	(408 717)	(358 442)	(4 087)	(3 584)
	4 793 939	4 973 030	179 253	184 388
Débiteure remboursable en actions d'investissement Série 2 – CRCD	-	-	-	(7 000)
	4 793 939	4 973 030	179 253	177 388
Régime d'investissement coopératif, rachetables à moins d'un an, Série 2011 [Série 2010 en 2015]	(373 662)	(408 717)	(3 737)	(4 087)
Solde à la fin de l'exercice	4 420 277	4 564 313	175 516 \$	173 301 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	198 877 132	169 362 675	199 841 \$	170 317 \$
Émission :				
Classe A	1 491	797	38	20
Classe B-1	10 596	5 250 000	10	5 250
Classe D-1	46 792 606	21 000 000	46 792	21 000
Classe P-1 Série 2016	-	3 519 326	-	3 519
Classe P-2 Séries 1 à 220	220	-	5	-
MEMBRES AUXILIAIRES	-	200	-	5
	46 804 903	29 770 323	46 845	29 794
Transfert :				
Classe A	(2 290)	-	(58)	-
Classe AA	2 300	-	58	-
Classe P-1 Série 2016	(513 575)	-	(513)	-
MEMBRES AUXILIAIRES	(10)	-	-	-
	(513 575)	-	(513)	-
Rachat :				
Classe A	(2 154)	(611)	(54)	(16)
Classe B	(14 910 268)	(16 568)	(14 910)	(17)
Classe B-1	(32 150)	(13 595)	(32)	(13)
Classe D-1	(166 058)	(225 092)	(166)	(224)
	(15 110 630)	(255 866)	(15 162)	(270)
Solde à la fin de l'exercice	230 057 830	198 877 132	231 011 \$	199 841 \$



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

22) CAPITAL SOCIAL [suite]

Le 13 janvier 2017, les administrateurs ont résolu de racheter 12 134 000 actions ordinaires de classe B émises entre 2002 et 2005, pour une contrepartie au comptant de 12 134 000 \$.

Le 8 septembre 2016, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2016, en date du 30 novembre 2016, en vertu de laquelle 633 632 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 6 336 000 \$. Le 8 septembre 2016, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2016, 373 662 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2011, pour une contrepartie au comptant de 3 737 000 \$.

Le 16 août 2016, les administrateurs ont résolu de racheter 5 000 000 actions ordinaires de classe B émises en 2002, pour une contrepartie au comptant de 5 000 000 \$.

Le 14 janvier 2016, les administrateurs ont résolu de racheter 10 000 000 actions ordinaires de classe B émises entre 2000 et 2002, pour une contrepartie au comptant de 10 000 000 \$.

Le 9 septembre 2015, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2015, en date du 30 novembre 2015, en vertu de laquelle 635 715 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 6 357 000 \$. Le 9 septembre 2015, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2015, 408 717 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2010, pour une contrepartie au comptant de 4 087 000 \$.

23) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2016		2015
Débiteurs	(12 972)	\$	8 796
Stocks	11 963		(59 844)
Frais payés d'avance	40 720		(21 722)
Créditeurs et charges à payer	48 202		(6 138)
Revenus reportés	(52 928)		48 137
Impôts sur l'excédent	41 823		22 936
Ristournes à payer	3 512		5 387
	80 320	\$	(2 448)

24) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 67 492 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2017 – 16 327 000 \$; 2018 – 14 313 000 \$; 2019 – 9 126 000 \$; 2020 – 7 425 000 \$; 2021 – 4 922 000 \$; 2022 et suivants – 15 379 000 \$.

b) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

25) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 16, 18, 19 et 24 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2030. La nature de ces ententes varie selon les contrats, de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit d'événement faisant en sorte que la Société ait à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de crédit auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 28 494 000 \$ au 29 octobre 2016 [76 991 000 \$ en 2015]. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières et de fournisseurs à l'égard de cautionnements à des intérêts dans des partenariats. Le solde de ces montants dus au 29 octobre 2016 s'élève à 47 682 000 \$ [66 478 000 \$ en 2015]. L'engagement de la Société à l'égard des montants dus est de racheter les stocks, lesquels totalisent 53 711 000 \$ au 29 octobre 2016 [67 118 000 \$ en 2015].

Aux 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

26) INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés tels que des contrats de change, des contrats à terme sur le prix des marchandises ainsi que des options et des swaps sur le prix des marchandises et des devises afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des prix des marchandises. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.



26) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

a) Instruments financiers dérivés [suite]

Contrats de change et swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change et des swaps de devises s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Pays	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
			2016	2015
Vente	États-Unis	48 677 \$ US [33 648 \$ US en 2015]	1,3260	1,3200
Vente	Japon	3 370 490 ¥ [3 149 952 ¥ en 2015]	0,012838	0,010932
Vente	Australie	6 121 \$ A [9 543 \$ A en 2015]	0,9948	0,9341

Contrats à terme, options et swaps sur le prix des marchandises

La Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est entre un an et deux ans. Au 29 octobre 2016, les montants nets engagés représentent 51 704 000 \$ [1 792 000 \$ en 2015]. La Société a comptabilisé un gain de 1 690 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [une perte de 1 022 000 \$ en 2015] à l'état des résultats consolidé. La Société a également conclu des contrats à terme et des swaps sur le prix de divers grains, dont l'échéance est entre un an et deux ans, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 29 octobre 2016, les montants nets engagés représentent 66 456 000 \$ [29 097 000 \$ en 2015]. La Société a comptabilisé une perte de 104 000 \$ [un gain de 1 297 000 \$ en 2015] à l'état des résultats consolidé.

La Société a conclu des contrats à terme sur le prix des marchandises sur le prix du porc et de l'engrais, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé un gain de 2 155 000 \$ [un gain de 322 000 \$ en 2015] à l'état des résultats consolidé relativement à ces contrats. La Société a également conclu des options sur le prix du porc et des grains, dont l'échéance est inférieure à un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix. La Société a comptabilisé un gain de 163 000 \$ [une perte de 653 000 \$ en 2015] à l'état des résultats consolidé. La juste valeur de ces options diminue les actifs financiers de 567 000 \$.

b) Juste valeur des instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est la suivante :

Dérivés	2016	2015
Dérivés désignés comme relations de couverture		
Contrats de change et swaps de devises	(1 237) \$	297 \$
Autres dérivés		
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – actifs	10 124 \$	2 534 \$
Contrats à terme sur le prix des marchandises et options – passifs	(6 950)	(2 590)
	3 174 \$	(56) \$

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état des résultats consolidé pour les exercices 2016 et 2015 relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière. L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. La Société établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, la Société détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requiert une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Risque de marché

Risque de change

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change, des swaps de devises et des options sur le prix des devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts bancaires, les obligations découlant des contrats de location-acquisition et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à appairer et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt.



Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 29 octobre 2016 et 31 octobre 2015

26) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]

Autres risques de prix

Risques associés à la volatilité des prix des marchandises

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces marchandises, elle utilise des contrats à terme sur le prix des marchandises et des options sur le prix des marchandises.

27) OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la Société effectue des transactions avec ses partenaires. Ces transactions, mesurées à leur valeur d'échange, se résument comme suit :

	2016		2015	
État des résultats consolidé				
Produits	429 914	\$	421 070	\$
Coût des ventes, frais de vente et d'administration	347 296		474 237	
Revenus de placements	1 392		-	

	2016		2015	
Bilan consolidé				
Débiteurs	42 728	\$	44 909	\$
Avances aux partenaires	12 473		13 773	
Créditeurs et charges à payer	10 075		27 116	
Revenus reportés	20 476		47 988	

Les avances aux partenaires, présentées au poste « Placements », se détaillent comme suit :

	2016		2015	
Avances, ne portant pas intérêt, sans modalité de remboursement	4 052	\$	5 352	\$
Avance, portant intérêt au taux de 15 %, sans modalité de remboursement	8 421		8 421	
	12 473	\$	13 773	\$

28) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 4 novembre 2016, la Société a annoncé l'acquisition des inventaires d'un important producteur de porcs dans l'Ouest canadien, pour une considération de 3 500 000 \$ ainsi que l'acquisition d'une option d'achat d'une valeur de 3 200 000 \$ pour l'acquisition des immobilisations à une date subséquente.

De plus, le 31 décembre 2016, la Société a conclu un partenariat d'affaires donnant droit à une participation de 50 % dans une entreprise d'abattage, de découpe et de transformation de porcs, ainsi que dans une activité d'élevage de porcs pour une considération totale de 40 000 000 \$.

Le 13 janvier 2017, les administrateurs ont déclaré un dividende déterminé de 10 768 000 \$. Ce dividende sera versé au comptant pour un montant de 5 384 000 \$ et sous forme d'actions privilégiées de classe P-100 au montant de 5 384 000 \$.



Rétrospective financière - Non audité

Partie II Normes comptables pour les entreprises à capital fermé

Partie V Normes comptables pré-basculement

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Exploitation										
<i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	6 335 219 \$	5 991 969 \$	5 376 073 \$	5 185 952 \$	4 947 409 \$	4 442 438 \$	3 947 871 \$	3 919 963 \$	3 606 101 \$	3 286 795 \$
Frais financiers	26 625	27 473	24 688	13 107	12 063	11 100	10 083	14 683	14 976	20 604
Amortissement (excluant les coûts de transaction)	83 610	77 688	59 860	53 628	51 637	54 355	56 698	53 710	49 403	49 522
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent	275 438	95 702	73 806	23 727	96 585	92 686	36 077	53 346	70 992	40 587
Ristournes	55 000	35 000	25 000	73	32 216	36 500	11 500	15 000	30 000	10 000
Impôts sur l'excédent	60 730	16 213	11 719	4 859	10 476	11 914	5 854	10 746	10 602	7 770
Excédent net (perte nette) aux membres de la Société	151 569	44 489	37 087	18 795	39 649	31 652	18 723	27 600	30 390	22 817
Situation financière										
<i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement***	415 280 \$	(6 346) \$	274 029 \$	206 559 \$	212 606 \$	170 068 \$	92 898 \$	191 178 \$	181 421 \$	43 846 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	750 551	690 653	501 739	495 061	446 903	459 458	454 586	459 860	445 157	428 953
Total de l'actif	2 450 589	2 298 308	1 737 587	1 615 048	1 517 054	1 393 285	1 291 237	1 221 516	1 143 503	1 014 948
Actions privilégiées et avoir	961 809	761 635	702 473	594 107	590 372	457 121	440 518	412 482	383 528	338 754
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement	1,6	(0,99)	1,5	1,3	1,4	1,3	1,2	1,4	1,4	1,1
Couverture des intérêts*	11,3	4,5	4,0	2,8	7,8	8,2	4,6	4,6	5,7	3,0
Ratio d'endettement***	37:63	47:53	33:67	29:71	24:76	36:64	36:64	36:64	33:67	41:59
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent*/produits	4,3 %	1,6 %	1,4 %	0,5 %	1,7 %	1,8 %	0,9 %	1,4 %	2,0 %	1,2 %
Réserve et surplus d'apport/actions privilégiées et avoir**	57,3 %	50,5 %	50,8 %	55,6 %	55,5 %	68,7 %	72,8 %	73,2 %	71,5 %	72,0 %
Actions privilégiées et avoir**/total de l'actif	39,2 %	33,1 %	40,4 %	36,8 %	38,9 %	32,8 %	34,1 %	33,8 %	33,5 %	33,4 %
Nombre d'employés	12 541	12 211	10 202	9 984	9 583	9 662	10 429	11 336	11 175	11 072

* Aux fins des calculs des ratios, les participations ne donnant pas le contrôle sont incluses dans l'excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent.

** Aux fins des calculs des ratios pour les exercices avant 2011, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents. De plus, les participations ne donnant pas le contrôle sont exclues du calcul de l'Avoir.

*** La facilité de crédit est considérée dans le calcul de ce ratio en 2015, afin de se conformer à la présentation adoptée dans les états financiers consolidés.



Liste des coopératives affiliées et membres auxiliaires

COOPÉRATIVES AFFILIÉES

Coop Atlantique Moncton (Nouveau-Brunswick)	La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc Dupuy	La Coop Pré-Vert Tingwick	Magasin CO-OP de Ste-Perpétue Sainte-Perpétue-de-L'Islet
La Coop Agrilait Saint-Guillaume	La Coop Fermes du Nord Mont-Tremblant	La Coop Profid'Or Joliette	La Coop St-Fabien Saint-Fabien
La Coop Agriscar Trois-Pistoles	La Coop Gracefield Gracefield	La Coop Purdel Bic	Magasin CO-OP St-Gédéon Saint-Gédéon-de-Beauce
La Coop Agrivert Saint-Barthélemy	Groupe coopératif Dynaco La Pocatière	La Coop Rivière-du-Sud Saint-François-de-Montmagny	La Coop Saint-Hubert Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
La Coop Agrivoix La Malbaie	La Coop Ham Nord Ham-Nord	La Coopérative de Rogersville Ltée Rogersville (Nouveau-Brunswick)	La Coop St-Jacques-de-Leeds Saint-Jacques-de-Leeds
La Coop Agrodor Thurso	Magasin Co-op de Havre-aux-Maisons Havre-aux-Maisons	La Coop Seigneurie Saint-Narcisse-de-Beaurivage	La Coopérative de St-Louis Ltée Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)
La Coop Alliance Saint-Éphrem-de-Beauce	La Coop Île-aux-Grues L'Isle-aux-Grues	La Coop Squatec Squatec	La Coop St-Méthode Adstock
La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée Baie-Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)	La Coop Lac-Mégantic Lambton Lac-Mégantic	Société coopérative agricole de Saint-Adrien d'Irlande Saint-Adrien-d'Irlande	La Coop St-Pamphile Saint-Pamphile
La Coopérative Cartier Ltée Richibucto (Nouveau-Brunswick)	Société coopérative de Lamèque Ltée Lamèque (Nouveau-Brunswick)	La Fromagerie coopérative St-Albert inc. St-Albert (Ontario)	La Coop St-Patrice Saint-Patrice-de-Beaurivage
La Coop Chambord Chambord	La Coop Langevin Sainte-Justine	La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Coopérative de Saint-Quentin Itée Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)
Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable Plessisville	La Coop Matapédienne Amqui	Coopérative de consommation de Saint-Alexis Saint-Alexis-de-Matapédia	Magasin CO-OP de St-Samuel Lac-Drolet
La Coop Comax Saint-Hyacinthe	La Coop des Montérégiennes Granby	La Coop St-Côme-Linière Saint-Côme-Linière	La Coop Saint-Ubalde Saint-Ubalde
La Coop Compton Compton Village	Quincaillerie coop de Nominique Nominique	La Coop Sainte-Hélène Sainte-Hélène-de-Bagot	Magasin CO-OP de St-Victor Saint-Victor
La Coop des Cantons Coaticook	Nutrinor coopérative Saint-Bruno-Lac-Saint-Jean	La Coop Sainte-Julie Sainte-Julie	La Coop Unicoop Sainte-Hénédine
La Coop Covilac Baie-du-Febvre	La Coop Parisville Parisville	La Coop Ste-Justine Sainte-Justine	La Coop Uniforce Napierville
La Coop des deux rives Normandin	La Coop La Patrie La Patrie	La Coop Ste-Marthe Sainte-Marthe	La Coop Univert Saint-Narcisse
La Coop des Frontières Sainte-Martine	Magasin CO-OP de Plessisville Plessisville		VIVACO Groupe coopératif Victoriaville



MEMBRES AUXILIAIRES

Coop de services agricole Le Partage
Lotbinière

**Coopérative des producteurs
de pommes de terre de
Péribonka-Ste-Marguerite-Marie**
Péribonka

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole des Basses-Laurentides**
Mirabel

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de la Matapédia**
Saint-Léon-le-Grand

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de la Rivière du Bic**
Rimouski (Le Bic)

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de La Rocaille**
Sainte-Hélène-de-Kamouraska

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de Laurierville**
Laurierville

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de l'Érable**
Plessisville

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de l'Or Blanc**
Saint-Georges de Windsor

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de Saint-Fabien**
Saint-Fabien

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de St-Cyprien**
Saint-Cyprien

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de Ste-Croix**
Saint-Édouard-de-Lotbinière

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de St-Jean-de-Dieu**
Saint-Jean-de-Dieu

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole de Weedon**
Weedon

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole des Rivières**
Sainte-Anne-de-la-Pérade

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole du Coteau**
Isle-Verte

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole du Haut-Saint-Laurent**
Saint-Anicet

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole du Saguenay**
Saguenay

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Estrie-Mont**
Saint-Joachim-de-Shefford

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole et forestière du Lac**
Alma

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Franco-Agri**
Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Jeannoise**
Saint-Gédéon

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole l'Achigan**
L'Épiphanie

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Lamy**
Saint-Hubert

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Les Ressources**
Yamachiche

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Petite Montagne**
Saint-Joseph-de-Beauce

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Porte de la Beauce**
Saint-Isidore

**Coopérative d'utilisation de machinerie
agricole Tournesol**
Sainte-Marie

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de Bellechasse**
Saint-Gervais

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de La Durantaye**
La Durantaye

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de la Montagne du diable**
Mont-Saint-Michel

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de la Petite-Nation et
de la Lièvre**
Plaisance

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de la région de Coaticook**
Coaticook

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de Leclercville**
Leclercville

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de Matane**
Saint-Luc

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de St-Éloi**
Saint-Éloi

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole de St-Sylvere**
Deschailons

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole des Aulnaies**
Saint-Jean-Port-Joli

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole du Haut du Lac**
Normandin

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole Duncan**
Saint-Nazaire-d'Acton

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole Kamouraska-Ouest**
Rivière-Ouelle

**Coopérative d'utilisation de matériel
agricole l'Oie Blanche**
Saint-Pierre

La Coop
fédérée

Coopérative Fédérée de Québec
Montreal Canada

473

Semences
sélectionnées
du
Canada

Mirai du Canada

PRODUITS ALIMENTAIRES
de la PROVINCE de QUÉBEC

FONDÉE EN 1922,
LA COOP FÉDÉRÉE
EST AUJOURD'HUI
LE 1^{ER} GROUPE
AGROALIMENTAIRE
AU QUÉBEC,
LE 2^E AU CANADA.

MANGEZ PLUS DE FROM



La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 858-2025

Site Web
lacoop.coop

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (lacoop.coop). Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Contenu rédactionnel

Secrétariat général, développement durable et affaires coopératives

Jean-François Harel
Guylaine Gagnon
Patrick Dupuis
Marie-Hélène Gaudin

Communications, affaires publiques et image de marque

Ben Marc Diendéré
Marie-Hélène Cliche

Direction artistique, graphisme et impression

Service communications graphiques et multimédias

Samar Gharib
Bernard Diamant
Suzanne Turcot

Service imprimerie

Pierre Cyr

Photographies

Martine Doyon, photographe
martinedoyon.com
Bernard Diamant
FIZ Studio/Josias Gob

Séparation des couleurs et impression

Imprimerie l'Empreinte

La Coop
fédérée



COOPÉRER ALIMENTER LA TERRE ET NOURRIR LE MONDE

RAPPORT ANNUEL 2016

RA.LACOOOP.COOP